

L'IDÉE

A 86040

D'UN

IAp 0192

BON ECCLÉSIASTIQUE,

OU

LES SENTENCES CHRÉTIENNES ET CLÉRICALES

De Messire **ADRIAN BOURDOISE.**

D'heureuse mémoire, Prestre de la Commu-
nauté de St-Nicolas du Chardonnet.

(Jouste la copie imprimée au Puy.)

MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ, PRIEZ POUR NOUS.



65

73

G. J.

L. B.

CLERMONT-FERRAND,

au Bureau de la S. C. des Livres de Piété.

RUE S.-DOMINIQUE N.º 5. -- 1833.



La S. C. a fait imprimer un grand nombre de
Livres de Piété, à très-bas prix.

LIVRES IN-24 CARTONNÉS ET RELIÉS EN
BASANE.

1. *Le Pensez-bien.*
2. *La Petite Journée du Chrétien.*
3. *Les Visites au S.-Sacrement et à la sainte Vierge.*
4. *Les Caractères de la vraie Dévotion.*
5. *Le Mois de Marie.*
6. *La Dévotion aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie.*
7. *De l'importance de connaître sa vocation.*
8. *Le Chemin de la Croix.*
9. *Le Livre d'Or, ou l'Humilité en pratique.*
10. *Le Patron des agriculteurs, ou la Vie de S. Isidore.*

LIVRES IN-24 CARTONNÉS ET RELIÉS EN BASANE, MAIS DOUBLES EN GRAND FEUILLE.

- Le Nouveau Manuel du Chrétien pour la sainte Communion.*
2. *L'Imitation de N. S. Jésus-Christ.*
 3. *Le Combat spirituel.*
 4. *Le Retour de l'Enfant prodigue, ou Connaissance abrégée des dispositions convenables pour approcher avec fruit du Sacrement de Pénitence.*
 5. *Les Saintes Voies de la Croix, par le B. BOUDON.*
 6. *Respect du à la sainteté des Eglises, etc., par le même, et autres livres de piété.*

Ouvrages de saint A.-MARIE DE LIGUORY.

- Pratique de l'Amour envers N. S. J. C.*
2. *Pouvoir de Marie, ou Paraphrase du Salve Regina.*
 3. *Vertus de Marie, ou Imitation de la Sainte Vierge.*
 4. *L'Amour des Ames.*
- (Ces quatre excellents ouvrages de S. Liguory se vendent cinq sous seulement, lorsque l'on en prend au moins cent exemplaires.) Et., etc., etc.

Un saint religieux publiant une édition des Traités spirituels du R. P. Antoine Yvan, prêtre et curé, fondateur des Religieuses de la Miséricorde, dit dans sa Préface :

« L'on réserve à l'histoire en-
» tière de sa vie la suite des au-
» tres écrits que l'on a de cette
» main, *qui ne flatte ni le péché,*
» *ni l'amour-propre.....* Du reste
» j'ai cru qu'il est important de
» laisser l'or dans sa manière et
» le diamant dans son rocher.
» **IL FAUT LAISSER PARLER LES**
» **SAINTS A LEUR MODE, QUI EST**
» **CELLE DU CIEL ET NON PAS DE**
» **LA TERRE. OTER DE LEURS OU-**
» **VRAGES CES DIVINES SAILLIES,**
» **CES SAINTES IMPRESSIONS ET CES**
» **MOUVEMENS SACRÉS QU'EZE-**
» **CHIEL APPELLE IMPÉTUOSITÉS DE**
» **L'ESPRIT DE DIEU, C'EST EN AR-**

(*) De cette nouvelle édition (1833).

» RACHER CE QU'IL Y A DE PLUS
» PRÉCIEUX. »

D'après le même esprit et les mêmes considérations, nous publions l'ouvrage de M. Bourdoise, homme vraiment apostolique, conformément à l'exemplaire que nous avons entre les mains et qui nous a été prêté par MM. de saint Sulpice avec exhortation de le faire imprimer et publier à grand nombre d'exemplaires; ces messieurs étant persuadés que ce petit livre peut servir admirablement à renouveler la ferveur et à diminuer la tiédeur qui attire la colère de Dieu et est la principale cause des calamités qui affligent l'Eglise, les Rois et les peuples. Nous avons conservé les mots surannés et l'ancienne orthographe de ce petit livre, ayant à cœur de ne pas y changer un *iota*; parce que Dieu at-

tache aux livres des saints et des hommes apostoliques des grâces spéciales comme à leurs reliques.

Il n'est que trop vrai, que dans ce siècle de ténèbres spirituelles et d'aveuglement on tronque, on gâte les livres des saints soit en y ajoutant, ou diminuant, soit en y intercallant des choses étrangères.

Vos estis sal terræ : vos estis lux mundi.
(Matth. 5, 13.) *Itaque si sal infatuatum fuerit in quo salietur?*

Splendore vitæ totum illuminantis orbem splendere debet animus sacerdotis. (Dit saint Jean Chrysostôme.)

Causæ sunt ruinæ populi Sacerdotes mali.
(S. Grégoire, liv. 14, épit. 64.) *Nam ruinæ populi Sacerdotes mali.* (Le même épit. 48.)

Et erit sicut populus, sic sacerdos. (Osee 5, 9.)

Væ pastoribus, qui disperdunt et dilacerant gregem pascuæ meæ, dixit Dominus.
(Jérémie, 23,)

Propheta namque et sacerdos pollutusunt, et in domo mea inveni malum eorum, ait Dominus. Idcirco via eorum erit quasi lubricum in tenebris : impellentur enim, et corruent in ea : afferam enim super eos mala, annum visitationis eorum... Hæc dicit Dominus exercituum ad prophetas : Ecce ego cibabo eos absinthio,

et potabo eos felle : à prophetis enim Jerusalem egressa est pollutio super omnem terram ! Hæc dicit Dominus.... Nolite audire verba prophetarum qui prophetant vobis et decipiunt vos ; visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini.... Et dabo vos in opprobrium sempiternam, et in ignominiam æternam, quæ nunquam oblivione delebitur. (Jérémie, 23.)

Heu ! Domine Deus, quia ipsi (sacerdotes) sunt in persecutione tua primi, qui videntur in Ecclesia tua regere principatum ! (s'écrie S. Grégoire.)

Propter vitia sacerdotum Dei sanctuarium destitutum est. (S. Jérôme.)

Propter peccata sacerdotum data est inconculcationem, et in opprobrium sancta Dei ecclesia.

Propter negligentiam sacerdotum Hæreses pullularunt ! (S. Pierre de Blois.)

Sacerdos Angelus Domini factus est, tanquam Angelus aut eligitur, aut reprobat. (S. Bernard, Declam.)

Post indoctos prælatos malosque, in sancta Ecclesia nulla pestis ad nocendum infirmis valentior invenitur. (S. Bernard de ord. vitæ.)

Le Seigneur révéla à Ste Brigitte : Viso exemplo pravo sacerdotum, peccator fiduciam peccandi sumit, et incipit de peccato, quod prius reputabat erubescibile gloriari ! (Rev., liv. 4. c. 32.)

Ego conspicio Paganos et Judæos, sed nullos video deteriores quàm Sacerdotes. Sunt ipsi in eodem peccato, quo cecidit Lucifer. (Rev. id.)

PRÉFACE.

Le mesme Dieu, qui s'est servy de pauvres pécheurs ignorans pour convertir tout l'univers, s'est servi de monsieur Bourdoise, homme d'une naissance basse aux yeux de la chair, et d'une éloquence très-médiocre, pour échauffer tout Paris et toute la France d'un amour religieux et ecclésiastique, que le Saint - Esprit avoit gravé dans son cœur avec des caractères de flamme. Dieu qui avait fait entrer ce grand homme dans les pratiques les plus sublimes de la vertu de religion, ne s'est pas contenté de l'avoir animé pendant de longues années à com-

battre indifféremment avec un courage insurmontable toute sorte de personnes qui s'éloignaient des règles prescrites par l'Eglise pour honorer Dieu et les temples sacrez ; mais il l'a obligé d'écrire avec une simplicité majestueuse , toutes ces belles sentences qui sont les fidelles expressions de ses sentimens religieux ; afin que ce beau flambeau estant dérobé à la terre , éclairast tout le monde par la lumière de ses escrits , et l'échauffast par l'ardeur de l'Amour de Dieu, qui paroist presque dans toutes ses paroles. On y voit dans chaque ligne quelque chose d'élevé, où la science de beaucoup de sçavans n'avait

encore pu atteindre ; et on y voit toujours reluire les plus ardentes maximes de religion, qui avoient esté avant luy tout à fait inconnuës aux plus éclairez. Que si les expressions paroissent d'un style différent de celuy des orateurs, c'est que l'amour qui les dicte n'est pas sujet aux lois de la rhétorique. La grâce qui s'y exprime a bien d'autres attraits et d'autres figures que l'art des rhétoriciens. Voilà pourquoi il faut regarder et lire ce petit livre, non pas comme un ouvrage de l'esprit humain, mais comme l'ouvrage du Saint-Esprit, qui, enflammant d'amour cet illustre athlète de Jesus-Christ, se

servait de sa main pour exprimer sur le papier les esclans amoureux qu'il exprimait dans son cœur. Il faut que les Pres- tres et les Laiques le lisent avec une révérence très-pro- fonde, et qu'ils y puisent, comme dans une source, la salutare conduite qu'ils doi- vent tenir dans la pluspart des rencontres qui regardent la Re- ligion et l'esprit ecclésiastique.





L'IDÉE

D'UN

BON ECCLÉSIASTIQUE.

De l'Eglise de Dieu.

1. Nous pouvons dire avec grande vérité, que nos yeux sont heureux, de voir ce qu'ils voyent en ce temps dans l'Eglise de Dieu, à sçavoir le commencement d'une reformation du clergé, tant nécessaire et tant désirée depuis plusieurs siècles, et que plusieurs saints personnages ont désiré de voir, et ne

l'ont pas veu : mais ce que nous voyons , qu'est-ce à comparaison de ce qui seroit à désirer de plus dans l'Eglise ? Ceux qui ne jugent que selon la surface des choses , disent que jamais les peuples et le clergé ne furent meilleurs ; mais ceux qui pénètrent plus avant , pleurent de voir les uns et les autres si éloignez de leur perfection , et désespèrent de les y voir jamais , tant il y a encore à faire et à attendre , et que nous ne le méritons point : si bien que ceux qui aiment la gloire de l'Eglise et le salut des peu-

ples , ont grand sujet de prier et de pleurer beaucoup , pour mériter qu'il plaise à Dieu d'envoyer son St-Esprit sur son Eglise, afin que la face de la terre, et de son Eglise se renouvelle, et se reforme sur les anciens canons , et modèles que les saints nous ont laissés par leurs escrits, et par leurs exemples.

2. J'ay esté fait ecclésiastique en un temps là où pour bien faire , je jugay que je ne pouvois mieux faire , qu'en faisant tout le contraire de tout ce que je voyois estre fait par la pluspart des ecclésiastiques , et

mesmes des plus sçavans ,
et je me suis toujours bien
trouvé de cette règle.

3. Ce que l'on void au-
jourd'huy de mieux dans
l'Eglise est de l'argent à
comparaison du passé, qui
n'étoit que de plomb; mais
cet argent à comparaison
de l'or qui seroit à y desirer
n'est que du plomb.

4. Il n'y a que deux
moyens pou remettre toute
l'Eglise en son lustre , à
sçavoir : de rétablir le bap-
tesme , pour tout l'ordre
des chrestiens , et la tonsu-
re pour tout l'estat ecclé-
siastique.

5. Il y a deux choses né-

cessaires pour se sauver.

La première d'estre bon chrestien.

La seconde est de bien vivre selon sa condition.

Des Ecclésiastiques , et de leurs obligations.

1. Si on scavoit ce que vaut un bon clerc, il n'y a ny bague, ny joyaux qu'on ne vendit pour l'achepter.

2. Donnez-moi un clerc de vocation, et je le préféreray à cinq cens autres.

3. Si vous demandiez à un mareschal, ce que c'est qu'un mareschal, ou à un serrurier qu'est-ce que

d'estre serrurier, l'un et l'autre vous le diroient fort bien, et il n'y en a pas un de tous les autres mestiers qui ne le disent bien; mais si vous demandiez à la plupart des tonsurez, ce que c'est que d'estre tonsuré il y en a tres-peu qui le pussent dire. Seulement sçavent-ils très-bien tous, qu'ils sont tonsurez pour avoir des bénéfices, et que la tonsure sert à cela; est-ce pas là une chose déplorable?

4. Un acolyte, ou un diacre, ou un autre ecclésiastique ne peut mieux sçavoir ce qu'il est, ny la

règle de sa vie , ny les services qu'il doit rendre à Dieu dans son Eglise, qu'en lisant et méditant attentivement sur les oraisons, que l'Eglise a employé en luy conférant les ordres qu'il a receus. Il n'y a docteur ny livre qui lui puisse enseigner de plus belles choses , ny donner plus d'intelligence, ny fournir de meilleures pensées , que celles que le Saint-Esprit, qui en est l'auteur, luy en donnera par la lecture et méditation sérieuse de ces divines prières.

5. Le clerc doit estre détaché du monde, et de

la maison de ses parens , pour estre propre au service de Dieu, et de son Eglise, comme un chesne doit estre arraché de la forest pour servir au bastiment de quelque maison.

6. Je ne pense point qu'un ecclésiastique puisse aller en paradis demeurant auprès de ses parens.

7. Si un ecclésiastique en la maison, ou mesmes en la ville de ses parens, vaut cinq sols, il vaudroit cent pistoles, s'il en étoit à cent lieüs.

8. Si vous estes tonsuré, et que vos parens vous viennent demander de vous

méler de leurs affaires , et que vous fassiez cecy , ou cela pour eux , dites leur hardiment , je suis mort , je ne puis rien faire pour vous ; s'ils vous importunent d'avantage , dites leur qu'ils aillent au cimetièrè parler à leurs autres frères et parens , et qu'autant qu'ils feront pour eux , vous en ferez autant de vostre costé , mais point davantage.

9. Comme l'Eglise voudroit qu'un clerc fût durant sa vie séparé de ses parens , aussi desireroit-elle que après son décès , il ne leur tint compagnie

au tombeau , puisqu'elle ordonne qu'il y ait un endroit au cimetière destiné à la sépulture des clercs , et séparé de celui des laïques ; faisant voir par là le divorce irréconciliable qu'un clerc doit faire à la vie et à la mort avec tous ses parens.

10. Le plus mauvais air qu'un ecclésiastique puisse respirer , c'est celui de son pays , pour vivre cléricallement , c'est - à - dire saintement. *Egredere de domo tuá et de cognatione tuá : obliviscere populum tuum et domum patris tui ; longè à peccatoribus salus.*

Si un capucin passait le temps de son noviciat chez ses parens, quel capucin serait-il estant profez? pourroit - on s'attendre qu'il feroit grands miracles? et si un clerc ne quitte la maison de ses parens pour faire son noviciat de cléricature dans quelque seminaire, deviendra-t-il grand clerc? se pourra-t-on attendre qu'il fasse merveille dans l'Eglise? ce serait chose bien extraordinaire.

II. Tout ainsi qu'un chesne qui tiendrait encore par le moindre fil de ses racines à la forest, ne pour-

roit estre employé à chose quelconque, de même un clerc qui tient encore au monde, à ses parens et à la fortune, n'est pas parfaitement propre pour le service de l'Eglise.

12. Les moynes se sauvent en fuyant, et les clercs en bataillant.

Les moynes sont chastes, car ils sont hors les occasions, et les clercs le doivent estre au milieu des occasions.

Les moynes sont pauvres par vœu et n'ont rien, et les clercs doivent l'estre sans vœu et au milieu des richesses.

13. Un morceau de bois dans la boutique d'un menuisier, n'est pas plus indifférent à quelque chose que ce soit que le menuisier voudra l'employer, soit à composer une table, ou faire un buffet, qu'un ecclésiastique le doit estre à tout tel employe que voudra le supérieur sous qui il est.

14. Vous serez autant bon chrestien, que vous aurez de l'esprit de nostre Seigneur *Jésus-Christ*.

Vous serez autant bon capucin, que vous aurez de l'esprit de saint François.

Vous serez autant bon clerc à Paris que vous aurez de l'esprit de Saint-Denis.

15. Il est comme impossible de faire d'un mauvais chrestien un bon clerc.

16. C'est une chose dangereuse à un homme de demander les ordres sacrez, et mesme de recevoir la simple tonsure, n'appartenant proprement qu'aux évêques de juger de telles vocations; mais c'est toujours une chose assurément bonne et méritoire de coopérer à ce que celui qui a déjà reçu ou la tonsure, ou le sous-

diaconat, *verbi gratiá*, devienne ou plus parfait, ou (au moins) moins imparfait tonsuré ou sous-diacre.

17. Je n'ai jamais porté personne à estre tonsuré, au contraire j'en ai destourné une infinité par toutes les voyes que j'ay peu, les voyant se précipiter dans l'estat ecclésiastique aveuglément, sans connaissance ni instruction de ce qu'ils demandoient, et sans apparence quelconque de vocation divine à ce saint estat, estimant on cela rendre un notable service à l'Eglise,

si je la déchargeois de tels officiers, qui d'ordinaire ne lui sont pas seulement inutiles, mais assez souvent scandaleux, et à charge.

18. On dit qu'à quelque chose malheur est bon, mais appliquant ce proverbe, on pourrait quasi dire que le malheureux aveuglement des ecclésiastiques d'aujourd'huy, à l'égard de la prestrise, et des charges ecclésiastiques est bon, en ce que sans iceluy, il ne se pourroit quasi trouver personne qui s'en voulut approcher ou charger, tant le fardeau en est redoutable.

19. Je n'ay point cette présomption de pouvoir servir à l'Eglise, mais je me garderay, Dieu aidant, tant que je pourray, d'y nuire et d'y donner mauvais exemple.

20. Il y a un certain aveuglement et une ignorance horrible, qui paroist très souvent eu ce temps, mesme par la persuasion des directeurs, à sçavoir qu'un homme mondain qui a passé sa jeunesse, et la meilleure portion de sa vie dans les vanitez, plaisirs, et quelquefois avec scandale, et qui auroit besoin pour se sauver de fai-

re une longue pénitence ,
et quelquefois publique ,
se jette effrontément dans
l'estat ecclésiastique , pour
(ce disent-ils) faire pénitence ,
s'humilier et réparer ainsi les désordres de
leur mauvaise vie passée ,
célébrant journellement la
sainte messe avec des ornemens
pompeux et magnifiques ,
et en peu de temps monter en chaire ,
pour enseigner aux autres
ce qu'ils n'ont jamais pratiqué ;
qui devroient se cacher un long
temps pour pleurer leur péchez ,
et rentrer en innocence
faisant dans l'innocence qu'ils
avaient perdue.

21. Il n'y a quasi point en ce siècle d'ecclésiastique si spirituel, et tel qu'il soit, dont la vie, l'habit et les employs soient conformes aux règles et canons de l'Eglise. Chacun fait à sa teste, très peu, je dis très peu, pour ne point dire aucun sont obéissans, et déferans aux ordres de l'Eglise:

22. Vous ne voyez gueres d'ecclésiastiques, qui ne suivent aussi promptement les modes du monde en habits, en meubles et autres choses, comme s'il y avoit commandement de s'y conformer; mais est-il

question d'obeyr aux loix et canons de l'Eglise, et de se conformer aux volontez et ordonnances qu'elle leur fait avec tant d'authorité, il y faut employer les menasses de péché mortel, d'irrégularités, de privation de benefice, etc. Et encore peu se trouvent-ils qui s'y veulent assujeter et les pratiquer! L'Eglise ne peut-elle pas dire avec beaucoup de vérité : *filius enutrivit, et ipsi spreverunt me...* Peut-on dire que toutes ces sortes de clerics ayent vocation à la cléricature ?

23. Est-ce merveille si

en cour on se sert d'un Aumonier comme d'un valet, et si on abuse ainsi de sa qualité, puisque lui-même se met ainsi au rang des domestiques, quand il dit qu'il a l'honneur d'appartenir à Monsieur le marquis tel, et à Madame la duchesse telle; *ô quelle lâcheté!*

Des fonctions des Ecclésiastiques.

1. Vous ne voyez quasi point, et j'oserois dire point du tout d'église en la chrétienté, ou pour le moins n'en ay-je encore veu, n'y ouy parler, là où

le service divin, et toutes les choses qui regardent l'ordre, les rubriques, les cérémonies, les vestemens et ornemens, tant des personnes que des autels, soient réglées et pratiquées selon les ceremonies et regles de l'Eglise. Ce serait une de mes affections de voir une église particulière réglée, policée, ornée, meublée, servie tout à fait selon que l'Eglise le veut et ordonne, de telle sorte qu'il ne s'y fit rien, et qu'il ne s'y vid chose quelconque, dont on ne pût dire par quelle regle, telle, ou telle chose se feroit, et

qu'ainsi cette église pût estre la regle des autres. La vie d'un homme ne seroit pas mal employée à ce bel ouvrage.

2. Un homme est bien savant quand il ignore tout, excepté ce qu'il doit sçavoir et faire.

3. Je ne me sçaurois persuader qu'un clerc fasse jamais grossir la vie des saints, qui néglige de pratiquer les petites choses de sa profession.

4. C'est une chose déplorable, que les choses les plus nécessaires au salut des âmes, et au gouvernement des églises parti-

culières , sont delaissées et negligées par les plus pieux et plus capables ecclésiastiques , par exemple servir de vicaire à Messieurs les curez de la campagne , instruire la jeunesse es petites escholes , prendre employ sous Messieurs les curez des villes et des champs , en qualité de prestres habitez en leurs parroisses , pour leur aider à porter le pesant fardeau qu'ils ont sur les épaules ; lesquels trois employes sont d'autant plus nécessaires , qu'ils touchent de plus près , et plus immédiatement les ames , et qu'ils ne sont or-

dinairement remplis que par les moins vertueux, lettrez et qualifiez du clergé, au grand dommage des pauvres ames, pour lesquelles le Fils de Dieu, tout grand Seigneur, et le plus habile qui fust sur la terre, n'a point dédaigné de descendre du Ciel en terre, et dire de soy-mesme que son Pere l'avait envoyé pour evangeliser les pauvres.

5. Les grands pensent s'humilier beaucoup et honorer grandement l'Eglise, quand en certains rencontres ils font quelques fonctions, qui est

selon l'estime du monde basse. Hélas ! Dieu veuille que ce soit avec une vraie humilité ; la moindre fonction de l'Eglise les surpasse *toto cœlo*, et ils sont plus honorez par cette pratique, que par leur noblesse.

6. Si votre père estoit malade, s'il estoit blessé à mort, et que vous fussiez médecin ou chirurgien, enverriez-vous querir un autre medecin, ou un autre chirurgien pour le panser, vous tenant puis auprez du feu, ou vous amusant à le regarder, souffrir en pleurant,

sans luy rendre vous-mesme tout le soulagement que votre art, et vostre science vous pourroient suggérer? Nenny certes, vous seriez tout le premier autour de luy, pour le traiter et servir, vous mettriez la main à tout, et feriez sur sa personne toutes les opérations nécessaires, pour fâcheuses qu'elles fussent, estimant que personne n'estant obligé de l'aimer tant que vous-mesme, ne pourroit aussi avec tant d'affection, n'y tant d'industrie, travailler à sa guérison comme vous; si vous faisiez

autrement, diroit-on que vous l'aimeriez ?

Et quand votre père est trespasé, Monsieur l'ecclésiastique ? qu'il est dans les souffrances, dans les peines de purgatoire ; et qu'il est question de prier et de célébrer la sainte messe, et les divins offices publiquement et solennellement pour le soulagement ou délivrance de son ame, vous vous rangez avec les femmes, vous faites le pleureur, vous estes en deüil parmi les laïques, et en habit laïcque, et ainsi vous ne semblez point aimer votre père.

7. Il semble qu'il y a à redire à ce que l'on void assez souvent, à sçavoir que depuis qu'un prestre ne peut, pour quelque incommodité, faire fonction de prestre, qui est de célébrer, sacrifier, etc. Il soit dispensé d'exercer les fonctions de ses ordres inférieurs, comme si estant prestre, on cessait d'estre diacre, sous diacre, acolyte, etc.

8. Si le bon Dieu, qui estoit l'autre jour exposé sur l'autel, estoit d'aussi bonne maison que Monsieur l'abbé tel, il auroit un lacquais aussi bien que

lui, vestu de ses couleurs ,
(c'est à dire un clerc vestu
de soutane et surpelis)
pour servir aux messes qui
se celebrent en sa divinè
présence , et ne verroit-on
point un petit morveux
de garçon faire cette fonc-
tion ecclesiastique , à la
honte et confusion du cler-
gé de cette eglise , qui de-
vroit y pourvoir d'un clerc
orné des habits convena-
bles à ce ministère.

9. Un prédicateur pour
estre bon , il faut qu'on
die de luy , *cæpit facere ,
et docere*. Nostre Seigneur
l'a ainsi pratiqué , ayant
obey et travaillé trente

ans , et prêché trois ans seulement.

10. O ! que les jeunes prédicateurs d'aujourd'hui sont hardis ? ils montent en chaire sans avoir fait leurs sermons , est-ce le moyen d'y bien réussir ! tel me repliquera qu'au contraire , ils les composent long-temps auparavant , et mesme qu'ils les écrivent et apprennent par cœur mot à mot. *Concedo totum* , mais c'est de la pratique que je l'entends. *Cæpit facere* , etc.

11. Le meilleur précepte qu'on puisse donner à un jeune theologien qui se veut exercer à la pré dica-

tion, est de suivre le plus excellent predicateur, y estre fort attentif, et ne le changer point, afin de l'imiter parfaitement. Or le meilleur qui fut, et qui sera jamais, c'est nostre Seigneur Jésus-Christ, lequel luy apprendra à se taire, et à ne se mêler point de prescher, qu'il n'ait auparavant, et long-temps pratiqué tout le bien qu'il aurait à prescher, et à enseigner aux autres. *Cœpit facere, etc.*

12. Ce seroit un petit miracle qui arriveroit bien assurément, contre l'attente de la plus part des

jeunes prédicateurs , si quelques pecheurs se convertissoient, après avoir escouté leurs predications ; car pour l'ordinaire ils n'ont ny l'un ny l'autre cette intention.

13. Dans les pompes funèbres qui se font quelquefois à frais excessifs , ceux à qui on pense le moins et qui en ont la moindre part, sont le bon Dieu et l'ame du defunct, le tout se faisant pour la seule vanité.

14. Si j'avois moyen de faire quelque fondation , j'en ferai une pour abolir la pluspart des fondations, tant elles sont indiscrete-

ment faites , et qu'elles sont causes de la damnation de quantité de prestres , qui les acquittent très miserablement.

15. Un prédicateur mourroit de confusion, s'il avait fait une faute notable en un sermon : si un orateur en harenguant devant un prince, un comédien de mesme sur un théastre ; à cet effet les uns et les autres estudiant, se préparent, et répètent une infinité de fois, etc. afin d'agréer, et réussir à leur plaisir, et honneur : et (ce qui est déplorable) on ne se soucie point dans les divins of-

fices qui se récitent devant et en présence de la divine Majesté, de faire cent fautes, faute de préparation. Y a-t-il de la foy parmy les ecclésiastiques ?

16. Nous sommes bien éloignez de voir des processions solennelles et dévotieuses dans Paris, comme estoient celles que St-Charles instituait autrefois à Milan, à la translation des corps et sacrées reliques des saints, auxquelles nous voyons que les saintes reliques estoient toujours portées sur les espauls des plus qualifiez du clergé : *verbi gratiâ*, évêques, ar-

chevesques et cardinaux ; puisque nous voyons ces honneurs estes dévolus aux derniers du clergé dans Paris ; et bien plus dans la ville mesme et dehors , estes portées par de laïques revestus d'aubes bénistes, et quelques fois de tuniques. Hélas ! qu'il y a de différences entre ces pratiques de Paris , et celles de Milan.

17. Vous ne scauriez réparer les manquemens que vous avez commis, tant en la reception de vos ordres, qu'en l'exercice de leurs fonctions , par un meilleur moyen , qu'en procurant

que d'autres ne tombent dans les mesmes manquemens, ou qui estant tombez, ils s'en relèvent promptement.

Des habits des Ecclésiastiques.

i. Le prestre qui porteroit en son sein le Saint-Sacrement aux malades, et sans les solemnitez ordinaires, feroit un grand mal, pour ce qu'il priveroit le précieux corps de Nostre Seigneur des adorations qui luy seroient renduës, s'il le portoit avec la cérémonie et l'appareil accoutumé en tel cas.

Le prestre fait un mal approchant de celuy-là, lequel ne portant point l'habit ecclésiastique, cache son caractère divin sous des habits laïques, pour ce qu'il est cause que l'on ne rend n'y à sa personne, ny encore moins à ce divin caractère, les respects et honneurs qui luy sont dûës.

2. Un arbre est bien loin de porter du fruict, quand il n'a pas seulement assez de vigueur pour porter des feuilles ; un ecclésiastique de mesme est bien loin de faire les œuvres d'un ecclésiastique, qui sont de

servir à l'église , et aux âmes en toutes sortes d'occasions et de rencontres , quand on le voit n'avoir pas seulement assez de courage et de zèle pour porter continuellement l'habit qui le fait paroître ecclésiastique.

3. C'est une grande lâcheté à un ecclésiastique de s'excuser de porter la soutane sur l'incommodité que cause la longueur de cet habit. Les femmes ont plus de courage que cela ; car non seulement elles ne se dispensent jamais de la longueur de leur habit ,

mais mesme ne s'en plaignent aucunement.

4. Un ecclésiastique qui auroit eu peine à porter les cheveux courts, la couronne, une soutane, une ceinture de laine, et le reste des habits modestes, n'en a aucune, chose estrange, se rendant capucin, d'estre habillé d'une façon, selon le monde toute contrefaite et ridicule, tant en la matière qu'en la forme : d'où vient cela ? Sinon que n'ayant jamais connu la dignité de son état clérical il ne l'a jamais aimé, et ainsi il n'est pas merveille s'il a méprisé tout ce qui est de son devoir.

5. On connoist chaque chose par son extérieur; on connoist la diversité et distinction des espèces des arbres, à leurs fleurs, feuilles et fruits. Un pommier n'emprunte jamais les feuilles d'un poirier, chaque arbre garde la forme de son espèce, selon que Dieu luy a donné; il n'y a que les ecclésiastiques, qui ne se contentant pas de leur extérieur, et méprisant l'habit que l'Eglise leur a donné et ordonné, se déguisent en prenant des habits de toutes les façons et couleurs qui leur plaist, et en se mettant en toutes les

formes et postures qui leur sont agréables ; n'est ce pas une chose déplorable ?

6. Je ne pense pas que ces clercs mondains que ces prestres à grands cheveux, glands et galants, et semblables diableries, aillent jamais en paradis. La raison de cela est, que par là ils montrent qu'ils ne connoissent point Dieu, car s'ils le connoissoient, ils l'aimeroient, et s'ils l'aimoient, très-certainement ils ne voudroient pas luy déplaire pour si peu de chose.

7. Depuis qu'un chretien en recevant la tonsure

a prononcé aux pieds de son évêque, ou en la présence du clergé et du peuple, *Dominus pars* etc. , il doit estre mort au monde et le monde doit estre mort en luy, et ainsi il n'a plus de deuil à porter à la mort de père et de mère, ny d'aucune autre personne.

8. Si un d'entre les saints pères de l'Eglise, blasme si fort les ecclésiastiques qui, pour se rendre utiles aux grands, à qui ils se disent laschement appartenir , prennent le soin de leurs affaires temporelles, admirant comme un ecclésiastique, peut prendre le soin

des affaires d'autrui , veu qu'il luy est commandé de négliger les siennes propres. Comment est-ce qu'il approuveroit qu'un prestre se revestist de deüil pour pleurer en qualité de domestique ou de confesseur , les parents d'autrui , luy à qui il est défendu de pleurer les siens propres , et d'en porter le deüil.

9. La principale capacité de perfection que requiert ordinairement un curé en un prestre qui se présente pour estre son vicaire , est qu'il luy demande peu.

10. Vous offensez la ve-

rité , quand pour couvrir
vostre vanité , vous dites
que c'est pour honorer
Dieu , que vous avez de si
beaux surpелis , ou des or-
nemens de si grand prix ;
ce seroit bien plus verita-
blement parler , si vous di-
siez que c'est pour l'hon-
neur de vous mesme ; car
si c'est pour honorer Dieu,
n'en ayez que de la moitié
de ce prix , et employez
l'autre moitié à donner un
autre ornement à une pau-
vre eglise de village , en
laquelle reside ce mesme
Dieu , que vous dites faus-
sément honorer par vostre
mondain surpелis ; et ainsi

sans doute , Dieu sera honoré de vous , et en vous par votre modestie et simplicité , et en cette pauvre eglise , par le moyen de votre charité.

11. Porter le surpélis , et ne posséder point la sainteté , et n'estre point en grace , c'est hypocrisie.

12. L'ordre voudroit , et la raison aussi , que le clerc qui a perdu la sainteté par le péché , en quitast la marque , en se dépouillant du surpélis lors qu'il se confesse , comme au contraire l'Eglise ordonneroit que celuy qui possède la sainteté fust

revestu d'icelui en celebrant, ou faisant quelque'autres fonctions : et néanmoins tout le contraire se pratique ordinairement, et mesme par les plus vertueux, lesquels se confessent avec le surpelis, lequel incontinent ils quittent et depouillent pour celebrer.

13. Celuy-là dement son action par son habit, et son interieur par l'exterieur, lequel (pecheur qu'il est), se confesse revestu de surpelis, qui est une marque exterieure de la sainteté interieure d'un ecclesiastique ; en sorte

que ccluy qui est coupable de peché, est indigne de surpelis, et partant il doit le depouïller, jusques à ce qu'il soit revestu de la grâce.

Des Beneficiers et Benefices.

1. On ne peut pas dire qu'un homme a grand esprit, quand on le void se mettre au grand hasard d'estre damné pour faire sa fortune.

2. Les ouvriers et gens de boutique, tels qu'ils soient, sont tous extrêmement curieux de bien faire leurs ouvrages, de les

polir et rendre jolis aux yeux du monde. Leur boutique est propre, bien rangée, et tout s'y fait avec ordre : c'est ce qui confondra au jugement de Dieu les ecclésiastiques, qui estant les plus nobles ouvriers du monde, (puisque tous leurs ouvrages et emplois ne doivent viser qu'à la sanctification des ames, et à l'édification des peuples chrestiens, sont pourtant tres peu curieux et soigneux de bien faire ce qu'ils font. Les sacrements sont par eux administrez avec tant d'indécence, le service divni

fait avec telle confusion , les eglises si sales et si mal rangées , les ornemens si mal tenus , qu'on peut dire avec tres grande vérité , et autant d'horreur , que tout ce qui se fait dans le monde le plus mal , est ce qui se fait par les ecclesiastiques.

3. Il n'y a pas un de ces gros Messieurs à plusieurs benefices , lequel s'il avoit à faire une fondation de dix escus de rente , n'apportast toutes les précautions possibles , pour en faire bien acquitter les charges , et y faire resider celui qui en serait pour-

veu. Et cependant eux ne font aucun scrupule de tout prendre, et de ne rien faire, en avoir par douzaines, et de ne résider à pas un.

4. Il n'y a difficulté, procez, ny opposition quelconque qu'un clerc ne surmonte, pour en courant, plaidant et poursuivant, attraper un bénéfice; mais quand il est question d'acquitter les charges et devoirs du bénéfice, il se rebute aux moindres difficultez et resistances, tout lui semble impossible, et enfin il demeure oisif et fainéant, en faisant bonne chère du bien du bénéfice.

5. On void en ce temps miserable, auquel l'orgueil et l'avarice possèdent entierement l'esprit de la pluspart du Clergé, qu'un abbé dedaignant de porter le nom de son abbaye, prend celuy de sa maison paternelle, estimant plus ce qu'il est selon le monde, que ce qu'il est selon Dieu.

Cela posé, ne diroit-on point qu'il devroit dedaigner d'en prendre le revenu, aussi bien que le nom? et qu'estant enfant de bonne maison, il devroit estre honteux de vivre des aumosnes, qu'il

reçoit en qualité d'abbé d'un tel titre ? Oüy certes , car en effet , il ne merite non plus l'un que l'autre ; mais l'avarice qui luy a fait rechercher le benefice, l'empesche bien d'avoir cette generosité. Au reste on peut dire en verité que tel abbé , n'est abbé ny de par Dieu , ny pour Dieu. L'avarice et l'ambition ne furent jamais la preuve d'une vraye vocation.

Des Evesques.

1. Je ne scay comment il se trouve des personnes qui ne veulent pas depen-

dre des evesques , ny leur obeyr , ny suivre leurs ordres.

Nostre Seigneur n'a pas dedaigné de dependre ny d'obeyr à Pilate.

2. Il est comme impossible qu'un curé puisse faire le bon curé , tandis que son evesque ne fait pas le bon evesque.

3. Les religieux devraient aider les evesques à reformer le clergé , afin qu'ils fussent un jour hors la nécessité de s'addonner tant au service des peuples , au préjudice de leur retraite et de leur solitude , qui sont de leur institut et de leur obligation.

Des Curez et des Paroisses.

1. Il n'y a personne qui ne refuse, et qui ne se defende d'une tutelle par tous les moyens possibles, quoy qu'elle n'aboutisse et ne consiste à autre chose, qu'à gouverner un petit espace de temps deux ou trois enfans, avec leur bien temporel, et en rendre compte. Or, qu'est-ce que cela, et quelle charge est-ce qu'une tutelle, à comparaison d'avoir la charge, et de gouverner cinq cents ames, et peut-estre cinq mille ames,

plus ou moins , et de rendre un compte exact et rigoureux de leur foy , déportement , vie , mœurs au tribunal redoutable de Dieu ? et neantmoins on ne fuit point ces sortes de tutelles , et ces charges (qui feroient trembler les anges.) Et on ne soupire point sous leur pesanteur , mais au contraire on les court , on les recherche ; et on employe toute sorte de credit et d'amis pour avoir les plus nombreuses et les plus pesantes. N'est-ce point un aveuglement incroyable ?

2. Si un prestre me ve-

noit dire que les habitans d'un tel lieu le recherche-
roient par tous moyens pour estre leur curé, je luy dirois fuyez cela, et vous en allez à cent lieuës de là; et si ces habitans me venoient demander conseil, comment ils feroient pour faire ce bon prestre leur curé, je leur dirois cherchez-le de tous costez, courez cent lieuës loing pour le trouver, et le forcez par tout les moyens d'estre vostre curé, et ainsi les uns et les autres feroient leur devoir : ensuite de quoy faudroit s'attendre que Dieu par

un tel curé feroit des merveilles pour le salut de ce bon peuple.

3. Quand vous voyez qu'il est recommandé par nos saints pères les Papes dans leurs bulles des jubilez , ou autres indulgences , de prier pour les présentes et plus pressantes necessitez de l'Eglise, il faut toujourns entendre cela du clergé des paroisses ; car la plus pressante necessité de l'Eglise est qu'il y ait de bons curez et de bons prestres habituez dans les paroisses ; c'est un remede propre à beaucoup de maux.

4. C'est vendre au diable les ames des peuples, que de leur donner des pasteurs, des vicaires, etc., peu vertueux et inhabiles à leur gouvernement. Comme au contraire on peut dire qu'il y a dans une paroisse grand nombre de predestinez, et que Dieu en veut sauver beaucoup, quand il la commet à la conduite d'un bon pasteur, et d'un clergé vertueux qui luy est bien soûmis.

5. C'est une demande que ne manquent quasi jamais de faire ceux à qui on présente une cure,

scavoir : que vaut-elle ? Or à ceux-là on ne peut gueres manquer de faire cette réponse ; à scavoir , qu'elle pourroit bien valoir l'enfer à ceux qui font de telles demandes , qui sont plutôt le temoignage d'un esprit avaritieux que zélé pour le salut des ames de la cure.

6. Que peut-on répondre mieux à propos à celui qui demanderoit avaritusement combien vaut une telle cure, si non qu'elle vaudra le paradis à celui qui y fera bien son devoir, et l'enfer à celui qui ne s'en acquitera pas fidelement.

7. **Estes-vous pas beneficier, Monsieur? ouïy, j'ai un mechant petit benefice, qui est la cure d'un tel endroit. O! l'impertinente reponse, pleine ou d'avarice, ou d'ambition, ou plustost de temerité, et presumption. Si elle est petite pour le revenu, que faut-il à un prestre, qui veut vivre en prestre; c'est-à-dire, pauvrement, sobrement et chastement? Si elle est petite à l'egard du petit nombre des habitans et paroissiens: hélas! les plus petites ne sont-ce pas les meilleures à celuy qui craint de se perdre en**

sauvant les autres. Un ange, qui est un ange, et qui est curé de votre seule ame, n'a-t-il point assez d'affaires à la gouverner, et tenir en son devoir, vous le savez par expérience, et vous qui êtes un homme et pecheur, vous auriez la presumption et la temerité de penser pouvoir gouverner une grosse cure, et un grand nombre de peuple !

8. Un curé ne parle (à mon advis) assez congruément, ny clericalement, quand il dit : ma cure, ma paroisse ; car la cure, ny la paroisse ne sont point à luy, mais au contraire, il

appartient à la paroisse ,
et est pour la cure , pour
servir à la cure , et pour
serviteur des parroissiens.
Selon cela le pape mesme
ne dedaigne point de se
nommer , *servus servorum
Dei.*

9. On ne voudroit pas
donner à garder et à gou-
verner douze capucins à
un jesuiste , et on donne
le gouvernement des peu-
ples ignorans , vicieux ,
sçavans , pauvres , riches ,
grands , petits , à toute
sorte de personnes.

10. Celuy-là estant curé,
ne mérite pas de trouver
un vicaire pour luy aider ,

lequel auparavant n'auroit point esté disposé de servir un autre curé en cette qualité.

11. C'est une pareille injustice à Messieurs les curéz, qui n'ont point leurs parroisses fournies de bons prestres, d'empescher leur peuple de se pourvoir aux religieux, comme ce seroit à un père pauvre et depourveu de pain, d'empescher ses enfans d'en aller mandier chez ses voisins.

12. Cela n'edifie point de voir Messieurs les curez se plaindre des religieux, et les religieux de medire

contre Messieurs les curez, il n'y a qu'à se bien entendre, il y a dans l'Eglise assez de besogne tant pour les uns que pour les autres.

13. Dieu soit loüé et remercié d'avoir donné à son Eglise en mesme temps, des compagnies si saintes de missionnaires, et d'autres de stationnaires, c'est-à-dire, de prestres du clergé, qui renonçant à toute sorte d'emplois, pour se donner fixement au service des parroisses, sous et en la dependance de Messieurs les curez : car que serviroit le travail infatigable des premiers,

s'il n'étoit entretenu et continué par l'actuelle et assiduë residence des seconds : plaise à Dieu les benir les uns et les autres. Ainsi soit-il.

14. Il ne se trouve que trop de curez, qui abandonnent à la garde et au gouvernement d'un vicai-re, les ames de toute leur parroisse, auquel ils ne voudroient pas confier leur bourse ni la clef de leur cabinet, non pas mes-me celle de leur cave.

15. On administre en beaucoup d'endroits les saints sacremens avec si peu de consideration, et de discernement que s'il

en coutoit un double à ceux qui les administrent, ils y regarderoient de plus près.

16. On voit tres-peu de curez qui laissent perdre une gerbe de leur dismes dans les champs, tant ils sont soigneux de les recueillir, mais il ne s'en void que trop qui laissent, et abandonnent les centaines et milliasses d'ames au perils d'estre perdues à jamais.

17. On a veu en beaucoup d'endroits depuis ces guerres, des curez avoir abandonné leurs Eglises et le saint Sacrement mesmes, à la mercy des sol-

datz sacrilèges ; mais on n'a pas oüy dire qu'il y en eust eû qui eussent oublié de sauver leurs meubles et leurs thresors du hasard d'estres pillez.

18. On n'entend parler de tous costez d'autre chose, sinon que l'on a pillé une Eglise, que l'on a derobé, le saint Sacrement. Le St-Sacrement? O, ô, ô, hélas ! si MM. les currez estimoient autant le St-Sacrement que leurs pistoles, si le St-Sacrement estoit leur thresor, ha ! qu'ils auroient bientôt des tabernacles forts pour serrer le St-Sacrement, comme

ils ont des coffres forts pour serrer leurs pistoles, et pour les garder d'estre volées. Est-ce pas chose déplorable à larmes de sang? J'ai veudans Paris le S. Sacrement dans un tabernacle fait il y avoit vingt ans, auquel il y avoit trois portes, dont deux estoient sans serrures, ny autre fermeture quelconque. Est-ce pas une negligence horrible à l'endroit du plus riche et plus precieux thresor qui soit au monde?

19. Le curé qui ordonne sa sepulture hors de sa parroisse, montre n'avoir point eu le cœur en sa par-

roisse , car le corps doit suivre et accompagner le cœur.

20. Il n'y a qu'un remède pour empêcher les peuples de quitter leurs paroisses pour aller ailleurs , sans tant invectiver contre personne ; de procurer qu'il y ait de bons prestres dans les paroisses ; mais pour les faire il faut des bons seminaires.

21. Je ne pense pas qu'un chrestien puisse davantage , ny autrement s'absenter festes et dimanches de sa paroisse, qu'un escholier de sa classe.

22. Ceux qui vont tout

autres parts qu'à leurs paroisses sont bien au hazard d'aller tout autre part qu'en paradis. (1)

23. Un chrétien qui ne va pas à sa paroisse à

(1) Il paraît que du temps de M. Bourdoise il y avait obligation d'entendre la Messe dans sa paroisse; mais aujourd'hui cette obligation n'existe plus. Quoi que ce soit du reste chose excellentissime et de très-bonne édification que d'y aller. Voyez la *Théologie* de saint Alph.-Marie de Liguory, approuvée de l'Eglise romaine; (Tom. 2., lib. 3, Tract. 3.) *Dubium*: AN SIT OBLIGATIO AUDIENDI MISSAM IN PAROCHIA, etc, etc., que saint Liguory termine ainsi: « Benoît XIV (de Syn. lib. » 11, ch. 14, n. 7) a prouvé contre » les théologiens Jucnin et Van » Espen que maintenant il n'y a plus » d'obligation d'entendre la Messe » à sa paroisse. » *Benoît XIV excepte de l'impérative coutume ecclésiastique.*

cause qu'il y a un peu loing, comment pourrat-il aller en paradis, là où il y a si loing? ceux de Charenton (1), condamneront bien ces lâches paroissiens au jugement de Dieu, lesquels font tant de chemin par tel temps que ce soit, pour aller à leur paroisse infernale.

24. Ce qui fait que les riches et les grands du monde, trouvent leurs paroisses si pauvres et si laides, et qu'ils les méprisent si fort, c'est que leurs maisons sont trop riches, trop belles, leurs meubles trop vains, trop

(1) Les Protestans.

somptueux et trop magnifiques, mais que pourront-ils repondre, quand il leur sera reproché à la mort: qu'eux, vers de terre, et chetives creatures, auront esté ainsi richement, magnifiquement et pompeusement logez et meublez, et que leur Dieu, leur Seigneur, leur Sauveur et Redempteur aura à leur veüe et connaissance, esté si mal logé dans une si pauvre Eglise, et si pauvrement meublé, servy avec de chetifs et si dechirez ornemens.

25. Il ne se peut faire

autrement que les paroisses ne soient bien pauvres et fort mal accomodées, pour ce que tous ceux qui devroient et qui pourroient contribuer à les accommoder mieux, et plus decemment, les abandonnent, et portent leurs ofrandes ailleurs, et là où ils ne les doivent pas.

26. Vous dedaignez de frequenter votre paroisse, à cause quelle est si pauvre, si mal propre, que les ornemens sont si vieux et si dechirez? Mais avez-vous raison? Estes-vous de meilleure maison que nostre Seigneur qui

n'en bouge jours et nuits pour l'amour de vous ? Que repondrez-vous à cela lorsque vous mourrez ?

27. Ne se scandaliserait-on point dans les parroisses, si on voyoit en la table de la sainte communion donner des grandes hosties aux notables, et des petites au menu peuple ! Oüy sans doute, et avec bonne raison. Pourquoi donc ne trouverait-on point aussi bien à redire de ce que le pain beny, qui a esté institué en supplement et memoire de la sainte communion, que recevoient autresfois

tous les dimanches , et plus souvent les chrétiens , soit ainsi inégalement partagé ; et que l'on en donne de grosses pièces aux notables , et des petits morceaux seulement au menu peuple.

N'y a-il point à craindre que l'un de ces jours , Messieurs ces notables , ne plaident contre Monsieur le curé de la paroisse , pour se faire jeter les dimanches une potée d'eau benite à la face , ne se contentant point de quelque petite goutte , comme on a accoustumé de jeter aux autres ; puis qu'en tout et

partout ils veulent être servis à la grandeur, et qu'ils ont toujours honte d'estre traitez comme les autres, et de se conformer à la mode des bons et simples chrestiens.

28. Les questes qui se font dans les Eglises de Paris, et d'ailleurs, par une traisnée d'hommes et de femmes, durant le service, ne sont point seulement importunes à ceux qui celebrent les offices divins, et aux fidèles qui prient Dieu dans l'Eglise; mais encore elles sont honteuses à l'Eglise, car l'Eglise a assez de biens, elle n'en

a que trop : il ne seroit point besoin de telles gueuseries , si tant de chapitres , de curez primitifs , et de patrons ne prenoient pas tant sur les curez comme ils font , et d'ailleurs si les peuples payoient comme ils doivent , les oblations et les dismes de toutes choses à Messieurs les curez , le defaut de quoy est cause que l'on a recours à des moyens etranges , qui sont d'employer à ces questes des filles mondaines , degorgées , frisées , poudrées , fardées , et vestuës à la payenne , que l'on void se pavanner , et se

promener hardiment, pour ne point dire effrontement, aborder en riant les jeunes hommes (qui ne viennent peut-être à l'Eglise que pour les voir), avec une tasse à la main pour tirer de leur bourse quelque pièce d'or, et faire ainsi une plus grosse quête, ce qui est diabolique et abominable devant Dieu. C'est bien la question, si elles n'ont pas fait faire plus de pechez, qu'elles n'ont amassé de deniers. Il vaudroit mieux que les Eglises de Paris fussent tres pauvres, qu'il ne s'y vid pas tant de peintures, de

dorures et de riches tapisseries , et de si précieux ornemens que de faire tant de peschez pour les fournir. Il faudroit vendre les argenteries des Eglises , et toutes les choses susdites pour donner aux pauvres , et survenir aux necessitez des parroisses , plutôt que d'y pourvoir par des façons si malheureuses.

Des Prestres.

1. Ne me parlés point qu'un prestre soit bon prestre , en qui ces trois vertus ne se trouvent réellement , et de fait ; sçavoir , pau-

vreté, abjection et travail. Il ne se parle point qu'aucun de tous les prestres que l'on tient estre en paradis, et que nous scavons avoir esté canonisez, en qui ces trois vertus ne se soient trouvées en effet, et parfaitement.

2. Estre prestre et homme, est chose quasi incompatible.

3. Il y a dans Paris plus de prestres que de pavez, et de tant de prestres, mon Dieu, ne s'en trouvera-t-il point un qui vaille un St-Denis, un St Charles, un St Francois-Xavier? St Charles n'estoit qu'un dans un diocese de Milan,

St Francois-Xavier n'estoit qu'un dans les Indes, et cependant que n'ont-ils point fait?

4. Les prestres ont honte d'apprendre leur mestier, par ce qu'ils sont honteux de faire leur mestier. Tout le soin qu'un prestre a, c'est de ne pas seulement paroistre prestre, et de se deguiser tant qu'il pourra par son habit, par ses cheveux, et par ses façons de faire.

5. On void plusieurs diacres et sous-diacres communier aussirarement que des seculiers, pour ce que (disent-ils) ils ne se

trouvent pas assez dignes et vertueux pour communier souvent, lesquels pourtant estant du jour au lendemain, et sans grande estude et travail pour la piété et la vertu, devenus prestres, ne feignent point de celebrer tous les jours sans apprehension aucune de leur indignité : d'où vient cela? Est-ce qu'il faut plus de vertu et de devotion pour communier simplement que pour celebrer? ce seroit un grand abus. D'où vient donc cette vertu et devotion plus grande? Est-ce le caractere qui leur donne? Peut-

estre qu'oüy, mais c'est à sçavoir lequel produit cet effet si soudain, ou celuy quy a esté imprimé sur leur ame, ou marqué sur l'argent.

6. Les prestres seront damnez, oüy da, les prestres seront damnez. Comment se sauveroient-ils? Montrez-m'en un qui vive en prestre, qui sçache son mestier. Combien y en a-t-il qui sçache seulement ce que c'est que d'estre tonsuré, et qui vivent en tonsuré? Il n'y en a point; et quand je dis point, je veux dire peu; on sçait toutes choses excepté son

mestier, on fait toutes choses, excepté son mestier et on ira partout excepté en paradis.

7. Les peuples seront sauvez, Dieu leur fera misericorde, s'il luy plaist, car ils croyent, ils sont dociles, ils se laissent persuader : mais les prestres, pensez-vous qu'il s'en sauve, pour moy je le crains fort, ils font trop les entendus. Quand il est question de corriger un prestre il vous apportera plus de repliques et plus de raisons qu'il n'y a à Paris de pavez et de maisons ; ils n'ont point d'humilité.

8. Je viendrais à bout d'une milliasse de pauvres bonnes gens , j'en ferais ce que je voudrais ; mais d'un prestre ! d'un prestre !..... Il n'y a point moyen de le convertir. J'ay autres fois gardé de toutes sortes d'animaux , des brebis , des cochons , des poules d'Indes , et j'en venois fort bien à bout , il n'y a que les paons que je n'ay jamais peu ranger , quelque rethorique que j'y apportasse. Cette espece d'animaux sont glorieux ; voilà justement comme sont la plupart des prestres , qu'on ne peut jamais gouverner.

9. J'ay une fois en ma vie mis hors et chassé d'une Eglise cathedrale , qui estait....., cent treize causeurs en deux heures , et en aurois bien mis davantage , si le cent quatorzième qui se presenta n'eust esté un prestre beneficier de cette Eglise; car alors je trouvay à qui parler , et là toute mon autorité et mon zèle furent trop courts. Là j'experimentay qu'il n'y a rien à gagner aux prestres.

10. Autresfois , et lorsque je n'estois encore qu'Acolyte , mon parrain

me voyant tempester ma vie après des prestres, me dit : Adrian, à quoi t'amuses-tu de te tant travailler à remonter ces prestres ? Ne sçais-tu pas qu'il n'y a rien à gagner après des prestres ?

Ce bon homme parrain autresfois me disait encore en ce temps-là : Adrian, entr'autres choses, il te faut bien apprendre à lire pour bien chanter à l'église car c'est une belle chose quand un prestre sçait lire et escrire. Voilà l'estat du clergé de mon jeune temps.

11. Qui pourroit gagner un prestre à Dieu, qui

pourroit former un seul prestre, et le rendre tel que l'Eglise le desire, il feroit une chose plus avantageuse à la gloire de Dieu, à l'honneur de l'Eglise et au salut des ames, que s'il travailloit à convertir mille pecheurs laïcques.

12. J'approuve extrêmement ce qu'un saint personnage penitencier de Lorette disoit autres fois : à sçavoir qu'il ne voyoit qu'un remede pour retablir l'Eglise, qui estoit de retablir les parroisses, et que pour ce faire efficacement, s'il avoit un bon conseil à donner au pape,

ce seroit de tirer de tous les monastères les plus saints et les plus scavans religieux pour en faire des prestres de parroisse.

13. Si on scavoit ce que c'est d'estre prestre de parroisse, l'honneur, necessité, utilité, etc., de ses emplois, on renonceroit à tout, pour embrasser cette qualité.

14. D'où vient que le conseiller tel, va devant son frère qui est prestre ? O ! vraiment voilà une belle demande ? L'office de conseiller luy a cousté quarante mille escus, et pour un escu son frère a

esté prestre ! Enfin voilà comment le monde charnel, grossier, avare, brutal raisonne, et comme le monde vit sans jugement, et sans esprit chrestien et de foy.

16. Ce que le monde sera damné, ce ne sera que par la faute des prestres.

17. Un medecin n'est pas medecin pour se panser seulement soy-mesme, ny un advocat n'est pas advocat pour plaider ses seules causes; de mesme un prestre n'est pas prestre pour ne vacquer qu'à soy, et à sa seule perfection, mais pour cooperer

selon ses talens , au salut de son prochain.

18. Un prestre qui n'est bon que pour soy , n'est bon à rien ; il ne merite pas d'estre de l'ordre de notre Seigneur , qui a esté bon et profitable à un chacun , excepté à soy-mesme. Il a fourny du vin à la nopce , du pain au desert , et aurait changé les pierres en pain , si le diable luy eust fait cette demande pour un autre que soy-mesme ; tant il est vray ce que l'Eglise chante de luy :

*Se nascens dedit socium
Convscens in edulium.*

19. Tout ainsi que les

coupeurs de bourse n'attendent point qu'on leur vienne dire : Monsieur, vous plaist-il point couper ma bourse ; de mesme un prestre zelé ne doit point attendre que les pescheurs le viennent prier de les convertir , mais doit employer son zele et son industrie à les chercher , attirer , et gagner à Dieu.

20. Cela est admirable de voir l'intelligence et la société qu'il y a entre les filoux , coupeurs de bourse et autres mechans pour faire du mal, et qu'il ne s'en peut voir entre des prestres pour faire du

bien , chacun voulant suivre son sentiment , et chacun cherchant son interest particulier.

21. Qu'est-ce proprement qu'un vray prestre ? C'est celui qui travaille beaucoup , et qui depense peu. Saint Charles et saint François-Xavier ont esté deux prestres de cette sorte.

22. Les curez et les prestres ne peuvent et ne doivent se plaindre de l'usurpation des religieux , le mal ne vient que d'eux-mesmes , qui en ont donné sujet.

*Des Temples sacrez, et du rang
qu'on y doit tenir.*

1. O que Dieu serait bien honoré dans nos Eglises, si on s'y comportait en sa presence, comme on se comporte dans la maison des grands, ou en leur presence! On ne voudroit pas faire en la maison des grands et en leur presence, la moindre des irrévérences qu'on commet dans l'Eglise. Nos Eglises sont de vraies halles. Que faisons dans les halles qu'on ne fasse pas dans les Eglises, et par les prestres mesmes: car ce sont les prestres tous les premiers qui prophé-

ment les Eglises par des causeries perpétuelles, et une infinité d'irrévérances, insolences et autres choses abominables, que j'ay veu au scandale des peuples. Les prestres repondront à Dieu de tout le mal qui se fait dans les Eglises.

2. La place des ecclesiastiques en l'Eglise durant qu'ils vivent, est le chœur, comme celle des laïcques est la nef. La place des uns et des autres après le trepas est le cimetierre, qui s'appelle autrement le Dortoir où reposent les chrestiens, lesquels s'ils viennent par des miracles

à faire paroistre leur sainteté, sont levez de ce lieu beny, et transportez dans les Églises. Hélas ! qu'il y en a dans les Eglises, qui bien loing des miracles, qui les fassent tenir pour saints, sont retenus pour jamais dans les enfers. Ils ont bien pu acheter l'honneur d'estre dans l'Eglise ; mais ils ne pourront jamais racheter l'horreur des tourmens que souffrent leurs ames en enfer, d'autant plus cruellement que leurs corps sont injustement honorez de la sépulture dans l'Eglise.

3. Comme le chœur est

la legitime place d'un chrestien ecclesiastique durant sa vie, et la nef celle du laïcque, la mesme leur est due après le de-ceds, pour la ceremonie des funerailles.

Est-ce pas donc renverser tout-à-fait ce bel ordre en telle ceremonie, quand le clergé cedant sa place du chœur, pour y mettre le corps du defunt, ou mesme de la defuncte, avec la suite de la parenté laïcque, se retire et se range honteusement dans la nef?

4. C'est un grand aveuglement, ou une ignorance bien grossière à un laïc-

que, de quelque qualité ou condition qu'il soit de prendre place dans le chœur au-dessus du moindre d'entre les ecclésiastiques, c'est-à-dire d'un tonsuré; mais qu'est-ce donc, si c'est au-dessus de celuy aux pieds duquel il se sera veu la matinée à genoux pour la remission de ses pechez?

5. Je ne pense pas que Dieu ait d'oreille, pour entendre les prières d'un laïque dans le chœur d'une Eglise.

6. Pourquoi serons-nous plus timides à reprendre les prophanateurs

des Eglises , qu'eux-mes-
mes à offenser Dieu en sa
presence et dans sa propre
maison , par leurs prome-
nades , causeries et bouf-
fonneries. Ils sont en cela
à la verité effrontez à mer-
veille ; mais aussi sommes-
nous extrêmement lasches
de n'oser seulement ouvrir
la bouche pour leur faire
la correction , quoyque
nous ayons tous ordres
pour cela , et assez souvent
gagez pour empescher ces
desordres.



Des Chapelles domestiques.

1. A quoy peut-on at-
tribuer l'horrible abus qui

se void parmi les chrestiens des grosses villes, qui est que la pluspart des notables, (et par trop notables), ont des chapelles domestiques pour y faire celebrer la sainte messe ? Est-ce qu'ils dedaignent leurs parroisses, et que ces pauvres Eglises sont indignes de leur presence ? cette pensée serait d'un orgueil infernal.

Est-ce qu'ils sont malades ou incommodez et que raisonnablement ils ne peuvent se transporter à quelque Eglise ? ils en sont dispensez, et ne sont tenus d'assister à la sainte

messe; et s'ils disent que leur maladie n'est qu'une langueur traînante, et de trop longue durée, pour estre si long-temps privé de la consolation d'assister à la messe; ils doivent prendre cette privation pour un chastiment et un exercice de penitence, et une espèce d'excommunication de la part de Dieu à cause de leurs peschez, qui les rendent indignes d'estre presens au saint sacrifice.

Est-ce qu'ils ont trop de devotion, et qu'ils ne peuvent souffrir cette privation qu'à grand regret, et

qu'elle leur est insupportable? Ils sont donc plus devots que S. Charles, qui n'apas voulu permettre que durant la maladie dont il est mort, la sainte messe fust celebrée en sa chambre, selon la persuasion de son directeur.

Si c'est donc un orgueil et une delicatesse de corps, ou une devotion mal réglée, qui porte ces personnes à user de ces privilèges, il ne faut que de l'humilité pour les guérir.

Est-ce à Dieu de les aller trouver, ou à elles? Dieu ne dédaigne pas les plus chétives églises; il

n'a pas refusé d'aller à grandissime peine jusques au Calvaire , et ils ne voudroient pas prendre la peine d'aller à l'église, mesme en carosse ! Ces orgueilleux et ces délicats doivent bien craindre de ne pas aller en paradis, là où pour aller, il faut faire un chemin bien plus long et bien plus difficile, que celui qui va de leur maison à l'église.

2. Qui auroit fait exhiber à tant de dévots mondains les permissions qu'ils se disent avoir de faire célébrer la sainte messe en des chapelles domestiques,

on trouveroit quantité de ces permissions qui ne seroient guères favorables à ceux qui s'en servent ; mais qui auroit examiné comme quoy tout se comporte en ces chapelles , pour le temps , le lieu , et les personnes qu'on y emploie , qui ont souvent esté reconnus vicieux et irréguliers , et tout le reste de l'usage qu'on fait de ces lieux , qui doivent estres saints , ils se trouveroient bien souvent fort prophanez d'un grand nombre d'abus , de désordres , et de péchez qui s'y commettent , desquels peu de personnes font scrupule.

Des Saints, et de leurs Saintes Reliques.

1. Il ne faudroit point se débattre qui a le corps d'un tel saint, ou qui en a la plus notable partie, mais bien qui en a plus de vertu.

2. Je serois bien marry de mettre de la jalousie entré les saints, ny de les faire plaider les uns contre les autres; mais pourtant il semble que les saints, qui, par une providence divine, ou par l'ordre de l'Eglise ont esté rendus les patrons, ou des royaumes, ou des provinces, ou des

diocèses, ou des paroisses, ont grand sujet de se plaindre de ce que certains saints, que d'aucunes personnes dévotes se donnent pour patrons durant un mois, sont par elles vénérées avec plus de respect et d'honneur, sont imitez avec plus d'attention et de soin, et solemnisez avec plus de dévotion qu'eux. Ce n'est pas que les premiers voulussent empêcher le choix des seconds ; car hélas ! les bons saints, qui ont l'expérience des nécessitez des hommes, savent bien que l'on ne peut avoir trop d'avocats

et de protecteurs auprès de Dieu; mais ils ont grand sujet de desirer que pareil honneur leur soit rendu, et que la dévotion qu'ils ont pour ceux qu'ils choisissent d'eux-mesmes, ne préjudiciast point à l'obligation qu'ils ont de rendre toute sorte de devoirs à ceux que Dieu et l'Eglise veut qu'ils solemnisent dévotement, et imitent soigneusement. Et en cela se voit la dépravation, et l'orgueil de l'esprit humain, qui a une pente si grand à la désobéissance, et une aversion si estrange à pratiquer ce qui luy est com-

mandé, et une inclination si naturelle à ne faire qu'à sa teste, mépriser les loix de l'Eglise, à suivre son caprice au péril mesme de son salut. Notre Seigneur en la circoncision, et sa sainte Mère en la purification, nous ont donné des exemples bien contraires à cela.

3. Peu de chrestiens réfléchissent sur cette vérité, à scavoir qu'ils ont plus d'obligation à l'apostre de leur pays, c'est-à dire au saint dont Dieu s'est servy pour les tirer de ténèbres de l'infidélité, et de leur donner les premières lumières

de la foy, et du christianisme, que les capucins, et cordeliers n'en ont à saint François leur patron, puisque les capucins et cordeliers auroient pu estre sauvez sans que saint François eust institué la religion des capucins et cordeliers ; mais ces chrestiens n'auroient pu estre sauvez sans la connaissance de la Religion de l'Évangile, et des mystères de la foy que leur a apporté et presché ce saint apostre ; par exemple saint Denys à Paris, saint Savinian à Sens, saint Crespin à Soissons, etc.

4. J'aimerois mieux (si Dieu m'avoit fait la grace d'estre saint) estre plutôt enchassé dans du bois, que dans une riche chasse d'argent doré ; ces beaux saints dorez et ces richesses, sont cachez et renfermez dans des thrésors, la pluspart du temps sans honneur, pour ce que l'on ne les voit point, et si on les va voir par curiosité dans ces thrésors, ce n'est pas tant leurs reliques qu'on va honorer par dévotion, comme leur richesse qu'on va estimer avec admiration : mais ces pauvres saints, qui ne sont que dans du bois, ils

sont de jour et de nuit exposez à la vénération des peuples, et des pèlerins, qui les voyent et visitent en tout temps, et se souviennent de les aller prier avec dévotion.

5. Je ne comprends point comment il y a des personnes, entre les meilleures et plus dévotes, ne se contentants point de ce que les tyrans ont emprisonné les saints, eux memes les tiennent encore prisonniers, c'est-à-dire, qu'ayant des reliques des saints, ils les tiennent enfermées dans des armoires et des cassettes de leurs

cabinets pour leur satisfaction sans leurs rendre pour l'ordinaire grand respect. Ils ont esté assez long-temps captifs durant leur vie ; ils ont esté assez long-temps déshonorez dans les prisons des tyrans, il les faut maintenant mettre en liberté , et les exposer dans les églises pour leur rendre l'honneur qu'ils méritent, en récompense des affronts et confusions qu'ils ont reçu durant leurs emprisonnements.

Des Ornemens de l'Eglise.

1. Je n'approuve point ces grandes dépenses qui se

font pour des ornemens d'église; mais bien celles qui se font pour former des prestres.

2. Ceux qui font porter leurs armes en des chasubles à des prestres célébrans la sainte messe, comparent ces prestres à leurs mulets, puisque les uns comme les autres sont couverts des armes de monsieur ou de madame, qui est chose infâme et toute de superbe pour le monsieur ou la madame, et de bassesse de courage pour le prestre.

3. Nous sommes en un temps de carnaval perpé-

tuel , là où la pluspart des hommes sont en mascarades , les ecclésiastiques se déguisant en habits de laïques et les laïques usurpant effrontément les habits et ornemens ecclésiastiques comme on le void partout dans Paris mesme et ailleurs se servir des aubes bénistes en des processions , porter surplis , chappes et tuniques et mesmes les saintes reliques ; ne sont-ce pas de vrais mascarades de caresme-prenant honteux à l'Eglise et au mépris du christianisme ?

Des Communautés.

1. Il n'y a rien de meilleur que les communautés, et rien de pire que les communautés ; ostez - en l'intérêt particulier , et elles seront toutes bonnes.

2. Si une communauté n'est bien établie en une parfaite humilité , pauvreté, et dépendance, elle fera dans ses commencements peut-être pour dix escus de bien, mais à la fin elle fera pour dix mille escus de mal.

Des Séminaires.

1. Ce qui nous fait le plus espérer de la refor-

mation de l'Eglise, sont les institutions des séminaires qui se font de costé et d'autre par les meilleurs évêques. C'est de quoy nous avons à remercier Dieu très-affectueusement et à le prier incessamment qu'enfin après l'expérience des différents procédéz et conduites que ces messieurs tiennent en cette affaire, il se puisse trouver la véritable, et la plus profitable façon d'établir et gouverner les séminaires : car à vray dire, il n'y a encore point de modele d'un véritable séminaire en quelque lieu que ce soit de la France.

2. Il n'y a qu'un remède au désordre général de l'Eglise, à scavoir le rétablissement des séminaires.

3. Ce qui fait un bon capucin, ou un bon jésuite, c'est le bon noviciat qu'il y a pour former l'un et l'autre. Ce qui fait qu'il y a si peu de bons prestres, c'est qu'il n'y a point de noviciat pour les prestres. S'il n'y avait non plus de noviciat pour le capucin et le jésuite, on verroit d'aussi chétifs capucins et jésuites, qu'on voit de chétifs prestres.

4. Les petites escoles paroissiales chrétiennement

gouvernées, et bien conduites, sont véritablement les séminaires des séminaires; car outre que certainement l'innocence de la jeunesse y est conservée avec grand avantage, et que les enfans y reçoivent les semences de la piété et vertus chrétiennes, l'expérience fait encore voir tous les jours, que la plupart des pauvres ecclésiastiques ne sçavent catéchisme, ny lire facilement, qu'ils n'ont aucune ouverture d'esprit pour comprendre ce que c'est des choses saintes, et de leur devoir

autant qu'ils l'auraient
sçu s'ils eussent passé dès
leur jeunesse par des es-
colles chrestiennement
conduites et gouvernées;
et puis il faut que dans les
séminaires où ils vont
pour se dresser, estans déjà
prêtres, et à vingt-cinq
ans, on commence à leur
enseigner ce qu'ils au-
raient dû sçavoir à douze
ou treize ans.

5. Ce qui fait croire
que l'on ne profite pas tant
dans les séminaires, c'est
que la plupart de ceux
qui y viennent ont besoin
de tant de choses, qu'il
leur faudrait un très-long-

temps pour les rendre parfaits ; et pourtant ils n'y viennent que pour trois mois, pour six mois, ou pour un an, lorsqu'ils ont passé l'âge, et qu'ils n'ont plus les dispositions à apprendre et à estre dressez. Ils ne sçavent ce que c'est d'estre chrestien, ne sçavent lire, ne sçavent leur catéchisme, ne sçavent faire oraisons, quoyque déjà ils soient assez souvent dans les Ordres majeurs et curez ; et ainsi est-ce merveille si au bout de leur temps ils sçavent si peu de choses ?

6. J'aime mieux des prestres de velours et des

ornemens de camelot ,
que des prestres de came-
lot et des ornemens de
velours.



De la Dévotion.

1. On ne vid jamais tant
de dévotion et si peu de
christianisme.

2. En la pluspart des
choses que l'on dit faire
pour Dieu, on s'y recher-
che si fort, on s'accom-
mode tant au monde, et
on donne tant à la vanité,
que véritablement Dieu
(à la gloire et honneur
duquel seul tout l'œuvre
devait tourner) y a la
moindre part.

3. Je n'ay quasi encore point veu de dévotion qui ne combatte quelque obligation.

4. Le diable vous laissera faire tant de dévotions que vous voudrez, moyennant qu'il vous voye manquer à quelqu'une de vos obligations; tant de communions que vous voudrez, moyennant que vous ne gardiez pas les règles de vostre Baptesme.

5. Il n'y a rien de si doux que de communier tous les jours (1), réciter

(1) Il ne faudrait pas croire que M. Bourdoise désapprouve la com-

les litanies, et pratiquer quelques menues dévotions à sa discrétion; mais de renoncer au diable, au monde, à ses pompes, se priver de quelques plaisirs, quitter la moindre braverie, n'estre point habillé ou meublé à la mode diabolique, cela est impossible.

munion quotidienne; c'est l'abus de cette communion qu'il désapprouve. Autrement il se serait opposé au sentiment de l'Eglise catholique et romaine, cette sainte mère qu'il faisait profession de tant aimer. Or, *l'Eglise romaine désirerait*, dit le saint Concile de Trente, *que tous les fidèles communiquassent chaque fois qu'ils entendent la sainte Messe.*

6. Vous en voyez tant, lesquels lorsqu'ils ont à réciter quelques litanies, leur chapelet, ou autres dévotions, se recolligent, se retirent en leur oratoire, et se mettent à genoux; mais est-il question de réciter les heures canoniales, et leur office d'obligation, ce n'est qu'en s'habillant, en tracassant, en allant et venant, et voilà comme le diable le demande.

7. Je n'estime pas que la plupart de ceux qui communient tous les jours aillent en paradis, pour ce qu'ils ne vivent pas,

selon la promesse qu'ils ont faite au baptesme.

8. La pluspart de ceux que l'on reçoit tous les jours à la sainte Communion, ne mériteraient pas d'estre admis au baptesme.

9. Je serais bien marri, comme nous avons dit cy-devant, de mettre de la jalousie entre les saints, ny de les faire plaider les uns contre les autres, mais pourtant il semble que les saints qui, par une Providence divine, ou par l'ordre de l'Eglise, ont esté rendus les patrons ou des royaumes ou des pro-

vinces, ou des diocèses, ou des paroisses, ont grand sujet de se plaindre de ce que certains saints que d'aucunes personnes dévotes se donnent pour patrons durant un mois, sont par-elles vénérées avec plus de respect et d'honneur, sont imitez avec plus d'attention et de soins, et solemnisez avec plus de dévotion qu'eux. Ce n'est pas que les premiers vou-lussent empescher le choix des seconds; car, hélas! les bons Saints, qui ont l'expérience des nécessités des hommes, savent bien que l'on ne peut avoir trop

d'Avocats et de Protectors auprès de Dieu; mais ils ont grand sujet de désirer que pareil honneur leur soit rendu, et que la dévotion qu'ils ont pour ceux qu'ils choisissent d'eux-mêmes, ne préjudiciast point à l'obligation qu'ils ont de rendre toute sorte de devoirs à ceux que Dieu et l'Eglise veulent qu'ils solemnisent dévotement, et imitent soigneusement. Et en cela se voit la dépravation et l'orgueil de l'esprit humain, qui a une portée si grande à la désobeyssance, et une aversion si estrange à pra-

tiquer ce qui luy est commandé, et une inclination si grande à ne faire qu'à sa teste, à mépriser les loix de l'Eglise, suivre son caprice au péril mesme de son salut. Nôtre Seigneur en la Circoncision, et sa sainte Mère en la Purification, nous ont donné des exemples bien contraires à cela.

10. Entre certains dévots, lesquels, lorsqu'on leur fait la correction fraternelle, répondent qu'à la vérité ils sont misérables; il y en a bien qui disent plus vray qu'ils ne pensent.

*Des affaires de Dieu.*

1. Je me mocque de tous les desseins si beaux et si saints qu'ils soient, s'ils n'ont passé par les difficultez et persécutions.

2. Quand tout le monde se soulève contre vous en quelque affaire, allez hardiment, c'est là où il fait bon.

3. Ce mot (difficulté), dans les affaires de Dieu, est un mot infernal.

4. Il ne faut espérer de bon succez dans les affaires de Dieu qu'autant qu'elles ont reçu de tra-



verses et de contradictions.

5. Vous avez un grand repos d'esprit quand vous vous employez à une affaire qui est bonne, qui est à faire, et qui demeurera à faire, si vous ne la faites.

6. J'aime mieux aller tout seul en paradis, que d'aller en enfer par compagnie.

7. C'est quasi la dernière chose que l'on recherche, et de quoi on se met moins en peine en des affaires, que de suivre la volonté de Dieu, et l'accomplissement des ordres

142 *L'Idée d'un Bon*
et des règles de l'Eglise ;
et quand il n'y a point
d'autres empeschemens et
difficultez dans une affaire
que les déffenses de Dieu
ou de l'Eglise , elle est
bientost vuidée , on ne
tient à rien , on passe fa-
cilement par-dessus. Il n'y
a (se dit-on) qu'à en avoir
dispense, pour de l'argent
on en sera quitte ; s'il y a
du péché , on dira qu'il
n'y a qu'à s'en confesser,
et que ce n'est pas là
grande affaire. Est-ce un
procédé de chrestien ?
Faut-il s'étonner si pour
l'ordinaire les affaires suc-

cèdent si mal, si tout y
va sens-dessus-dessous.

De l'Aumosne.

1. C'est une honteuse
déffaite aux riches de ré-
pondre à un pauvre : Je
n'ay pas de monnoye ; il
vaudrait autant dire, Je
n'ai pas de charité ; ils
trouvent bien des pistolles
en quantité pour fournir
aux pompes du diable, et
ils n'ont point un double
pour aider les pauvres de
Jésus-Christ ! Celui qui a
de l'or et de la charité,
peut bien aisément trou-
ver de la monnoye.

TABLE

Des Chapitres contenus en ce livre.

<i>De l'Eglise de Dieu ,</i>	Page	12
<i>Des Ecclésiastiques et de leurs obligations ,</i>		15
<i>Des Fonctions des Ecclésiastiques ,</i>		31
<i>Des Habits des Ecclésiastiques ,</i>		47
<i>Des Bénéficiers et des Bénéfices ,</i>		58
<i>Des Evesques ,</i>		63
<i>Des Curez et des Paroisses ,</i>		65
<i>Des Prestres ,</i>		90
<i>Des Temples sacrez , et du rang qu'on y doit tenir ,</i>		105
<i>Des Chapelles domestiques ,</i>		110
<i>Des Saints , et de leurs saintes Reliques ,</i>		116
<i>Des Ornemens de l'église ,</i>		123
<i>Des Communautz ,</i>		126
<i>Des Séminaires ,</i>		ibid.
<i>De la Dévotion ,</i>		132
<i>Des affaires de Dieu ,</i>		140
<i>De l'Aumosne ,</i>		143

FIN DE LA TABLE.

A. M. D. G.

Virginis que Deiparæ Mariæ.

APPROBATION.

Nous, Henry de Maupas du Tour, évêque et seigneur du Puy, comte du Velay, suffragant spécial de l'Eglise de Rome, abbé de Saint-Denys de Rheims, conseiller ordinaire du Roi en tous ses conseils, et premier Aumosnier de la Reine, avons permis et permettons l'impression des *Sentences chrestiennes et cléricales* de feu M. Bourdoise.

Fait au Puy en nostre Hostel épiscopal, le 12 mars, feste de S. Grégoire-le-Grand, 1658.

HENRY, évêque du Puy, etc.

Nota. Il est nécessaire de faire savoir au lecteur que c'est le même Evêque du Puy, dont il vient de lire l'approbation, qui le premier fit imprimer ce petit ouvrage. Il avait recueilli lui-même ces pensées de M. BOURDOISE, dans les lettres et divers écrits de cet homme vraiment apostolique.

PIEUX LECTEUR!

PENDANT l'impression de ce petit livre de M. Bourdoise, il nous a été communiqué, par M. le curé de la cathédrale de Nevers, un gros volume in-4°, de la vie de cet homme apostolique, imprimée postérieurement. Nous y avons trouvé à la fin l'*Idée d'un bon ecclésiastique*, augmentée de quelques sentences que l'on a recueillies dans ses lettres. Nous avons cru devoir en ajouter ici, dans la même intention que leur auteur zélé les a écrites, c'est-à-dire, pour servir à la sainte réformation du clergé et des peuples. Nous avons fait suivre des extraits des œuvres du B. Boudon, qui cite avec grande vénération, dans ses livres, cet homme de Dieu, dont le cœur brûlant de l'amour divin était décoré du zèle de la maison du Seigneur.

SENTENCES

CHRÉTIENNES ET CLÉRIQUES

DE M. BOURDOISE. (suite.)

On n'aime point Dieu ; la plupart des gens n'aiment qu'eux-mêmes en pensant aimer Dieu et son Eglise.

— Je ne sais si un ecclésiastique qui est fortement attaché à ses parens, pourra se résoudre à les quitter pour aller en paradis.

— Il y avait autrefois des peintres qui, ayant fait le portrait d'un cheval, étaient obligés d'écrire au-dessous : *C'est un cheval*, car autrement on ne l'eût pas su ; aujourd'hui une grande partie des ecclésiastiques du siècle, non-seulement des conseillers, des abbés, des prieurs. etc., etc., faute d'un pareil écriteau, *c'est un clerc*, ne peuvent être connus, ni par leur habit, ni par leurs mœurs.

— Les saints de ce siècle ont des bénéfices simples, donc on n'en doit point faire de difficultés.

Feu M. *** avait un prieuré avec une cure ; *Requiescat in pace.*

M. le curé de *** est prieur de Chaumont : les dévots, les béats ont des bénéfices ; après cela, qui en fera scrupule ? Mais ne vaudrait-il pas beaucoup mieux servir Dieu sans intérêt temporel ?

— Une marque signalée d'un vrai curé, est lorsqu'il se recule tant qu'il peut d'une cure, qu'il remue ciel et terre, qu'il se cache et fait si bien en sorte qu'il ne soit point curé ; considérant ainsi le grand poids d'une cure, et même la conduite d'une seule âme, et la faiblesse de ses épaules. Au contraire, celui qui s'estime digne d'être curé d'une seule âme, celui-là en est très-indigne et ignore le poids du salut d'une âme, et sa propre faiblesse ; et c'est par là qu'il tombe dans les enfers.

— Un curé ne peut, en conscience, aider ses parens pauvres du revenu de son bénéfice, préférablement aux pauvres de sa paroisse ; les enfans sont préférables aux frères et aux

neveux ; or , les paroissiens pauvres sont ses enfans , auxquels de droit il est obligé de fournir leurs nécessités avant que d'aider ses frères et ses neveux.

— La plupart des ecclésiastiques n'aiment ni Dieu ni le prochain , et ne voudraient pas faire pour Dieu ce qu'un laquais fait pour eux ; ils voient des milliers d'âmes se précipiter en enfer , et ils les laissent périr par leur faute.

— Oh ! qu'il y a peu de véritables ministres de Jésus-Christ , et de fidèles dispensateurs de ses mystères ! très-peu , et très-peu sont fidèles ; si peu , qu'à peine s'en trouve-t-il qui en aient seulement les apparences : se trompe qui voudra , et se sauve qui pourra , le temps de pénitence approche , où l'on sera éprouvé comme l'or dans la fournaise : se sauve qui pourra , encore une fois ; pénitence temporelle , ou damnation éternelle.

— Oh ! qu'il y a peu de prêtres qui soient véritablement à Dieu ! oh !

qu'il y en a peu qui méritent d'être canonisés; cela est horrible!

— A voir la manière dont vivent plusieurs prêtres, on pourrait croire qu'ils auraient peur d'être canonisés. Aussi ne sera-t-on pas tenté d'offrir des chandelles à leur tombeau.

— O quatre-temps! ô temps misérable! oh! que de loups entrent dans la bergerie en ces jours! oh! que de chiens muets!

— C'est grand dommage que M. un tel qui est homme de bien, vertueux et savant, n'ait aucun filet de l'esprit ecclésiastique : savoir tout, excepté sa profession, est-ce être savant? Un médecin qui saurait la théologie, le droit, le grec, l'hébreu, tout excepté la médecine, guérirait-il des malades?

— Tout le monde n'est pas propre à être médecin, ni avocat; mais il n'y a personne qui ne soit propre à être clerc, à être prêtre et chanoine, etc., etc. Et pourquoi? parce, dit-on, qu'il n'y a rien à faire; ô misère! et comment aller en paradis?

— Nous sommes dans un siècle où on ne manque pas de science ; mais on a assez peu de conscience : *multi multa sciunt, etc.*

Il ne faut donc pas être savant ? La conséquence ne va pas là. Il faut savoir ; mais il faut faire ce que l'on sait, et avoir autant de pratique que de science. On étudie pendant quelques années pour être prêtre, et puis on croit n'avoir rien à faire ? et c'est de là qu'est venu le proverbe ; Fainéant comme un prêtre.

— Si l'on veut remonter jusqu'à la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, on trouvera que toute sa conduite pour la rédemption du monde, n'a été qu'en trois choses, **PAUVRETÉ, HUMILITÉ et TRAVAIL.**

— Si un païen, à qui on aurait parlé des grandeurs de Dieu et du respect qui lui est dû, venait ici des extrémités du Japon, et qu'il vit une église de la campagne, pauvre, mal-propre, souvent à demi-ruinée, et manquant des choses les plus nécessaires, et qu'on lui fît voir ensuite,

je ne dis pas le palais d'un prince , mais-seulement la maison d'un bourgeois un peu accommodé , l'or , l'azur , et les meubles précieux qu'il y verrait ; ne lui feraient-ils pas croire que ce serait le temple de la Divinité ? la plupart des églises ne lui paraîtraient-elles pas plus propres à loger des bêtes qu'à offrir des sacrifices au Dieu vivant ?

— Si les prêtres vivaient aussi saintement qu'ils y sont obligés , ils mériteraient d'être canonisés , et nous aurions bien plus grand nombre de reliques. Nous faisons souvent l'office de plusieurs saints et même de plusieurs saintes filles et femmes ; mais il y a peu de prêtres qui aient place dans le bréviaire.

— Si on écrivait la vie de la plupart des ecclésiastiques pour en faire des leçons à matines , qui est-ce qui oserait les lire ? Il faut qu'il en coûte pour être saint , et personne ne veut se faire violence.

— Il y a plus de quarante ans que je travaille sur les rubriques , et je

ne sais pas encore de quelle classe serait l'office de M. l'abbé tel, qui craint si fort la peine; il ne faut donc pas vouloir être saint, puisqu'on ne veut pas travailler; ce serait une terrible conclusion. Prenons plutôt la résolution de faire et de souffrir tout ce qui sera nécessaire, à l'exemple des saints, afin d'être comme eux, *quoniam non sunt condignæ passionēs, etc.*

— Les prêtres qui sont morts devant nous, et qui n'ont mené qu'une vie commune, c'est-à-dire, semblable à celle du commun des laïques, n'ont pas fourni des leçons à notre bréviaire; si nous ne faisons pas plus qu'eux nous ne grossirons pas le bréviaire, non plus qu'eux.

— De savoir où sont allés les prêtres qui ont mené une vie commune, c'est la question; saint Jean Chrysostôme doute fort de leur salut, ou plutôt il ne doute pas de leur perte, quand il dit : *Non arbitror inter sacerdotes multos esse qui salvi fiant.*

— Ce qui est de Dieu tend à l'hu-

milité et à la pauvreté : ce qui est du démon tend à la grandeur et à la richesse.

— La chose du monde la plus nécessaire et la plus difficile, c'est de faire un bon séminaire ; c'est ce que le démon tâche d'empêcher de toutes ses forces, mais c'est ce que ceux qui aiment l'Eglise, devraient procurer de tout leur pouvoir.

— Oh ! que l'épiscopat est une excellente chose ! mais qu'il est difficile d'en remplir les devoirs ! Les Saints qui connaissaient le poids de cette éminente dignité, faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour n'en être point chargés. Il faut que ceux qui cherchent aujourd'hui les dignités de l'Eglise avec tant d'ardeur, aient des lumières particulières pour cela !!

— L'office public est souvent troublé et dérangé par des fondations indiscretes et par des dévotions particulières ; c'est un grand mal, mais la croix va à ces fondations ;.... l'argent y a place, et passe partout, corrompt tout et dérègle tout : si on

en ôtait l'argent, il n'y aurait ni fondation, ni désordre.

— Si Adam n'eût pas offensé Dieu, il n'eût pas eu besoin d'habillement; son habit lui est donc une marque de son péché, comme la corde au col l'est à un criminel. Et cependant en ce malheureux siècle, c'est à qui surpassera les autres en vanités, c'est à qui fera gloire de ses habits aussi bien que de ses meubles et de sa vaisselle d'argent; c'est donc ôter le déshonneur de la corde du supplicé, et la porter au contraire comme en triomphe, comme une couronne d'honneur; et ceux qui font cela sont des chrétiens, des hommes et des femmes qui communient même souvent. N'est-ce pas là approuver le péché d'Adam, l'honorer, le chérir et en condamner la juste honte.

— Plus il y va de la gloire de Dieu dans une affaire, plus elle est difficile, plus on a besoin des lumières du ciel pour y réussir. Un homme véritablement humble, y fera plus que tous les savans da

siècle, qui ont souvent encore plus de vanité que de science.

— Ce qui est de Dieu est amer au commencement et doux à la fin; ce qui est du diable, au contraire, est doux au commencement et amer à la fin.

— Nul n'est bon serviteur de Dieu s'il n'a du zèle pour la gloire d'un si grand Maître, s'il ne s'oppose à l'impureté de ce siècle corrompu; car, ce vice est si universellement répandu dans le monde, qu'il n'y a aucun endroit qui en soit exempt. Ce péché seul ravit plus d'âmes à Dieu que tous les autres ensemble; et peu de gens pensent à y remédier.

— L'aumône ne ruine personne, tant parce qu'il y a peu de gens qui la fassent avec excès que parce que Dieu bénit ordinairement ceux qui donnent pour l'amour de lui.

Tous les ecclésiastiques sont obligés de faire l'aumône, les uns par justice, les autres par charité, soit pour soulager les pauvres, soit pour édifier le prochain.

Les pauvres sont persuadés que la plupart des ecclésiastiques ne donnent pas l'aumône, aussi ne daignent-ils pas la leur demander.

On a toujours de quoi faire l'aumône, quand on en a la volonté : fût-on aussi pauvre que saint Martin, on la pourrait faire comme lui, si on voulait partager le peu que l'on a.

Sur la Pauvreté.

Cette belle vertu que notre divin Sauveur vint épouser sur la terre, M. Bourdoise l'aima toute sa vie. « Voici, dit-il, mon fondement; je crois que la sainte pauvreté est absolument nécessaire à l'état ecclésiastique; notre Seigneur nous en a donné l'exemple, les Apôtres l'ont imité, et tant d'hommes apostoliques, comme S. Denis, S. Lucien, et S. François Xavier, qui ont été pauvres, ont fait des merveilles dans l'Eglise. »

M. Bourdoise a écrit que le saint évêque de Genève, faisant une conférence à S. Nicolas, en 1619, et ayant fait remarquer que S. Charles

Borromée avait lui seul fait plus de bien que des centaines d'évêques : il dit fort à propos que la raison de cela était que S. Charles Borromées avait été plus pauvre que des centaines d'évêques, à qui des richesses immenses étaient plutôt un obstacle qu'un véritable moyen pour faire du bien dans l'Eglise. « On peut tout attendre de Dieu (dit-il), quand on a tout quitté pour son amour, et il semble que plus on est pauvre, plus on est puissant auprès de lui. Notre Seigneur, n'ayant que cinq pains, nourrit cinq mille hommes dans le désert, et ayant sept pains il ne nourrit que quatre mille hommes, pour nous apprendre, dit M. Bourdoise, que Dieu qui a fait de rien tout l'univers, fait beaucoup de peu de choses, et que ceux qui ont une véritable confiance en lui, peuvent d'autant plus s'assurer du secours du ciel, qu'il semble que toutes les ressources humaines leur manquent. Ils ne faut pas de nouveaux miracles pour pourvoir aux besoins de ceux

qui ne manquent de rien, et les riches ont souvent plus de confiance en leurs richesses qu'en Dieu même.»

Après avoir vécu pauvre, M. Bourdoise voulait aussi mourir en pauvre; « Je souhaiterais (dit-il) n'avoir qu'un pauvre drap de l'hôpital, comme les autres pauvres mes semblables, être enterré sans bière et sans frais par charité. Que si je meurs en la communauté, ou ailleurs, ma consolation serait de n'avoir ni bière, ni de fosse particulière, mais ce qui sert ordinairement aux pauvres, afin de pratiquer la pauvreté, et d'être en communauté, aussi bien après ma mort que pendant ma vie. » (Vie de M. Bourdoise, liv. 5.)

ANECDOTES

EXTRAITES DE LA VIE DE M. BOURDOISE.

M. Bourdoise, enchanté des discours de S. François de Sales, qu'il lui avait entendu prononcer, mit tout en œuvre pour faire sa connais-

sance. N'ayant personne qui le présentât à lui, il résolut de lui écrire, et porter lui-même sa lettre. Dans cette lettre il faisoit voir que les plus beaux discours ne peuvent être d'une grande utilité, tandis qu'on ne travaillerait pas à la réforme du clergé, etc.

Le saint évêque lut cette lettre avec beaucoup d'attention, et il eut avec M. Bourdoise un entretien d'une heure sur ce même sujet. Sa bonté enhardit le zélé prêtre : il lui représenta « qu'il était surpris qu'un évêque à qui Dieu avait donné de si grands talens ne s'employât point à la réforme du clergé, qui était si nécessaire, et qu'il ne s'occupât presqu'uniquement qu'à la conduite des personnes du sexe. » — *Il est vrai*, répondit l'évêque de Genève, *rien n'est plus nécessaire dans l'Eglise, que de former de bons prêtres ; j'y ai travaillé moi-même assez longtemps, et j'ai eu la consolation de voir un bon prêtre : mais je n'ai pu parvenir à en former un second : je n'ai*

pensé aux Filles de la Visitation que lorsque j'ai perdu toute espérance de réussir à l'égard des Ecclésiastiques.

Quelques prudens du siècle (de ceux dont parle l'Apôtre, lorsqu'il dit : *prudentia carnis mors est*) résolurent de faire donner quelques avis à M. Bourdoise sur son langage trop rude, disaient-ils, pour le dessein qu'il se proposait. On jeta les yeux sur saint Vincent de Paul, pour qui l'on savait que M. Bourdoise avait une estime particulière. Saint Vincent refusa d'abord, mais on le pressa si fort, qu'il fut obligé de le promettre.

Il alla donc voir le serviteur de Dieu, et après les complimens ordinaires, il lui témoigna qu'il avait quelque chose de conséquence à lui communiquer, mais qu'il appréhendait de lui faire de la peine. *Dites, dites hardiment ce que vous voudrez,* lui répondit M. Bourdoise, devinant à peu près ce que ce pouvait être; *dites; je vous écouterai volontiers.* — *C'est,* dit saint Vincent de Paul, *que*

vos amis sont persuadés que vous seriez beaucoup plus utile au clergé et au peuple, si vous vouliez modérer un peu votre zèle et parler avec plus de douceur et d'honnêteté. — Vous n'êtes tous que des poules mouillées, reprit M. Bourdoise, avec un air d'indignation, *vous n'êtes que des politiques qui abandonnez lâchement la cause de Dieu et de son Eglise, de peur de déplaire aux hommes.*

M. Froger, curé de Saint-Nicolas-du-Charbonnet, avait une si grande vénération pour M. Bourdoise, qu'il voulut à toute force se confesser à lui. M. Bourdoise refusait toujours; enfin il fut obligé de l'entendre.

M. Froger disait tous les jours la messe, et se confessait presque aussi souvent, ainsi ses confessions ne devaient pas être longues; c'est pourquoi il eut bientôt fini ses accusations; mais M. Bourdoise n'eut pas sitôt fait. — *Je vous disais bien,* reprit-il froidement, *que je ne savais pas confesser M. M. les Curés. Vous vous accusez de quelques fautes légères*

pour lesquelles on n'a pas besoin d'absolution, et vous ne dites rien d'une chose très-considérable que tout le monde voit, et dont les gens de bien sont très-scandalisés. Vous avez une cure et un canonicat qui sont deux bénéfices incompatibles, selon les canons; outre que vous nourrissez un fort beau cheval, sur lequel vous ne montez presque jamais, dont le prix, s'il était vendu, pourrait servir à augmenter vos aumônes, dans un temps où les pauvres sont en très-grand nombre, et dans un extrême besoin.

Ce zèle de M. Bourdoise pour la vérité et la justice fit sortir le curé de l'aveuglement où il se trouvait, comme tant d'autres ecclésiastiques, et il renonça à son canonicat, vendit son cheval et en donna l'argent aux pauvres.

On n'eût pas osé parler d'une aventure aussi particulière et qui regarde la confession, si M. Froger qui y avait le plus d'intérêt ne l'avait publiée lui-même. . . Peut être qu'il se trouvera quelqu'un qui, étant dans le même cas, sera touché de cet exemple, et en fera son profit.

— « En 1619 (dit M. Bourdoise dans une de ses lettres), feu, de sainte mémoire, le bienheureux de Sales, évêque de Genève, fut consulté par des personnes de considération sur le salut de Bourdoise, à cause de ses indiscretions : et ce saint personnage, qui connaît intérieurement et très-particulièrement Adrien Bourdoise, qui savait ses desseins, ses saillies et ses indiscretions, fit une assez bonne réponse, grâce à Dieu, ainsi qu'il est marqué dans une déposition du procès verbal qui fut fait à Paris sur la vie de ce bienheureux évêque. »

Voici la réponse que saint François de Sales fit à M. le cardinal de Retz, lorsque lui ayant grandement recommandé la Communauté de Saint-Nicolas, ce cardinal lui répondit : « que M. Bourdoise faisait beaucoup parler de lui, à cause que son zèle avait trop d'ardeur, et n'avait pas toujours assez de prudence. » *Croyez-moi, Monseigneur, dit le Saint, nous n'avons pas encore oui dire que personne ait été damné pour avoir eu trop de zèle pour le rétablissement de la discipline de l'Eglise.*

EXTRAITS**DES ŒUVRES DU B. BOUDON,****grand-archidiacre d'Evreux.**

Comme la sainteté est inséparable de l'état ecclésiastique, tous ceux que la divine Providence y a saintement appelés, doivent mener une vie innocente; et dans la primitive Eglise l'on prenait garde de n'y admettre personne qui fût tachée de quelque crime. Ils doivent avoir une horreur générale de toute sorte de péchés, et ne rien oublier en la vertu de celui en qui nous pouvons tout, pour s'exempter des moindres choses qui déplaisent à la Majesté souveraine, à laquelle ils ont l'honneur de servir d'une manière si spéciale.

Cependant il y a de certains péchés qu'ils doivent éviter avec le secours divin, avec une application très-particulière, dont le premier,

qui est le plus incompatible avec la sainteté de leur profession, est l'impureté. Nous dirons ici, que quand une personne parlerait de la langue des Anges et des hommes, il ne lui serait pas possible de déclarer les maux et les suites funestes de ce crime, spécialement dans les Ecclésiastiques. Il les fait tomber de l'état sublime et divin où ils sont élevés, pour les précipiter dans un abîme de toute sorte de malheurs qui sont inexplicables; et, à l'égard de ceux qui sont dans le sacerdoce, il leur fait commettre des crimes qui les rendent pires mille fois que Judas, et plus horribles que les diables.

Il n'y a donc point de mal imaginable qu'ils doivent fuir comme l'impureté; et les plus légères occasions de ce maudit vice les doivent faire trembler : car ils doivent se souvenir qu'il a été cause de la chute déplorable de ceux qui marchaient dans les voies les plus éminentes de la perfection, et qui semblaient en être les plus éloignés. C'est pourquoi le concile de Nicée ne leur permet d'avoir des

les femmes en leurs maisons, à l'exception de la mère ou de la tante. Le grand saint Augustin ne voulait pas même qu'elles logeassent chez lui, à raison des autres ecclésiastiques qui y viennent, à qui elles ne sont pas parentes; et ce qui y cause quelquefois de grands désordres. Il faut ici remarquer que si les conciles ont permis aux ecclésiastiques d'avoir dans leurs maisons leurs sœurs ou leurs tantes, c'est lorsqu'elles ne sont pas mariées, pour les suites qui en arrivent, puisque ce serait une chose très-indécente de voir des femmes grosses dans ces lieux consacrés uniquement au culte divin, et qu'elles y fassent en couches. C'est ce que saint Jérôme ne pouvait tolérer; mais il y a des conciles, et le dernier tenu en la province de Normandie, qui défendent absolument de tenir les ménages dans les maisons presbytérales.

Saint Cyprien invectivait fortement contre ceux qui s'y servent de servantes; quoique beaucoup âgées, parce que, disait ce père, le crime s'y

commet avec d'autant plus d'assurance, qu'il s'y fait moins connaître. C'est aussi ce qui est défendu par les saints Conciles, et il serait à désirer que cet abus ne fût pas toléré dans plusieurs diocèses où il se rencontre. Les prétextes du besoin que l'on a de ces servantes ne sont pas recevables, puisque l'on s'en passe bien dans tous les diocèses où elles ne sont pas tolérées; mais quand il y aurait quelque peine à en souffrir, n'est-il pas bien juste que chacun porte celles qui sont attachées à son état? et combien s'en trouve-t-il parmi les séculiers, qu'il faut bien qu'ils souffrent. Après tout, il suffit que la sainte Eglise dans ses Conciles ne le veuille pas; et de vrai, c'est une occasion très-dangereuse de péché à un ecclésiastique, particulièrement à ceux qui demeurent dans la campagne, et qui souvent y sont seuls avec leur servante, de voir toujours devant ses yeux une femme, et de converser toujours avec elle: ou il ne faut pas croire à l'Écriture, ni aux saints pères, ni à l'expérience de tous les siècles, ou il faut trembler dans un péril si évident.

Il serait beaucoup à souhaiter que ces abus ne fussent plus tolérés; et il

est aisé, puisque l'ordonnance que l'on en peut faire est selon les saints canons, et qu'il n'y a point de justice où l'on puisse ordonner le contraire. De plus, les ecclésiastiques doivent éviter la familiarité avec les femmes, les amitiés trop tendres; et enfin l'on ne peut jamais assez apporter de précautions à l'égard d'un vice qui fait damner la plupart du monde. Notre saint père le pape Innocent XI a défendu aux religieuses d'apprendre des hommes à chanter, ou à toucher des instrumens de musique; et sans doute que ce n'a pas été sans sujet. C'est une chose digne de larmes, de voir des ecclésiastiques chanter des chansons trop libres, user de paroles à double intelligence, se trouver aux bals, ou être présens aux danses, où très-souvent, s'il ne se commet pas de grands péchés, l'occasion y est toute entière d'y tomber; c'est pourquoi plusieurs prélats les ont justement défendues dans leurs diocèses. L'expérience fait voir tous les jours dans les campagnes les désordres qui en arrivent, et dans les villes aussi, où en dansant, la plupart et presque toutes les chansons qui s'y disent, sont remplies de paroles trop libres, et qui remplissent l'ima-

gination des pensées peu honnêtes, et qui donnent lieu aux hommes particulièrement de dire et de faire plusieurs choses contre la modestie et la pureté. Mais ce qui est absolument intolérable, est de trouver des personnes consacrées à Dieu dans la galanterie et des conduites infiniment éloignées de leur état.

Le vice de l'impureté dans ces personnes est accompagné d'un aveuglement terrible, et d'un entier endurcissement. La frayeur me saisit de toutes parts, quand je pense à ce que je sais, à ce que j'ai vu arriver sur ce sujet. Après avoir réitéré plusieurs fois des avis que je tâchais de donner en la vertu de notre Seigneur à ces personnes; après leur avoir fait connaître ce que les saints, ce que l'histoire ecclésiastique en apprend; après les avoir menacés qu'ils feraient une fin funeste, je les ai toujours trouvés insensibles comme les rochers, et j'ai vu qu'ils ont fait une mort terrible. Il y en a eu même qui ont persévéré dans leur crime en leur dernière maladie, sans vouloir se confesser, ni donner aucun signe de pénitence. Mais combien y en a-t-il qui en donnent en apparence, et dont le cœur est impénitent aux

yeux de Dieu? Oh! qu'il n'est pas aisé de passer d'une extrémité à l'autre! Comment voulez vous, disait une de ces personnes à la mort, que je haïsse présentement ce que j'ai toujours aimé? Les hommes de Dieu qui ont eu de véritables lumières du crime de ces persoues, l'ont regardé comme une offense si énorme contre Dieu, que saint Grégoire-le-Grand, souverain Pontife, avait ordonné qu'un prêtre qui y tomberait, n'approcherait plus jamais le reste de sa vie du saint autel.

Comme l'intempérance dans le boire et dans le manger donne la matière au crime de l'impureté, et l'entretient, les ecclésiastiques doivent beaucoup s'en donner de garde. Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que la sobriété était l'une de leurs principales vertus. Cependant il s'en rencontre dont la grande occupation est de faire grande chair; et j'ai vu des pays où à peine prenait-on d'autre divertissement. Les premiers chrétiens bannissaient les grands repas, et les viandes exquisés dans leur vivre ordinaire; et dans le quatrième siècle on défendit aux ecclésiastiques d'assister aux noces et encore aux festins. Saint

François de Sales leur conseillait de les éviter; et il disait que l'on y prend d'ordinaire la liberté de dire beaucoup de mots indignes de la présence des prêtres; qu'étant avec les séculiers, on entre avec eux dans une familiarité nuisible, qui souvent leur fait perdre le respect qui est dû à leur caractère. Mais ceux qui aiment à faire grande chair, les invitent même à leurs repas, où quelquefois les libertins sont les bien venus, qui ont plus de hardiesse à dire plusieurs choses contre l'honnêteté et l'honneur de Dieu, qu'ils n'en ont à soutenir les intérêts de leur divin Maître; car dans ces occasions ils sont muets, et ils n'oseraient rien dire, si ce n'est qu'ils sont les premiers à dire le bon mot. Il y en a qui ont toujours l'esprit dans les plats, qui, à peine ont-ils dîné, s'occupent du souper, qui passent une partie de la nuit à boire, et qui, dès le matin le lendemain, ne font pas de difficulté de s'approcher du saint autel. Ils rompent les jours de jeûnes par leurs trop grandes collations, ou par l'excessive longueur du dîner, y passant des trois et quatre heures. C'est de la sorte que les ministres de Jésus crucifié, et qui ne doivent se glorifier que dans sa

croix, en deviennent les ennemis. Ce sont eux dont l'Apôtre n'en parle qu'en pleurant, de qui la fin sera la perdition, qui font leur dieu de leur ventre, qui mettent leur gloire en ce qui les devrait confondre : car ils se glorifient dans les excès de la bouche ; et parmi eux, ceux-là sont les plus estimés qui savent mieux boire, et qui font plus de dépense à bien traiter, dont ils devraient plutôt rougir ; mais n'ont le cœur qu'aux choses de la terre.

L'on peut considérer ici que l'oïveté donne un grand lieu à ces excès de bouche, aussi-bien qu'à l'impureté ; c'est pourquoy nous avons parlé dans le précédent chapitre du bon emploi du temps. C'est une chose lamentable du mauvais usage que plusieurs en font, l'employant en des choses bien indignes de leur profession : comme à la lecture des comédies et des romans, ou en d'autres choses purement profanes. Les premiers chrétiens s'occupaient simplement dans le travail, pour éviter l'oïveté, la mère de tous les vices : et notre bon Sauveur a exercé le métier de charpentier durant trente ans. Ceux-ci ne pensent qu'à se divertir, et même en ce qui ne leur est pas permis ; comme à la chasse qui

se fait avec bruit, et qui leur est défendue par les conciles. O grand Dieu des éternités! que ne savons-nous combien le temps est précieux! que votre divine providence nous éclaire pour ménager des choses d'une si grande conséquence, et qu'il n'y a pas un seul moment où l'on ne puisse plus gagner ou plus perdre, que tout le monde ensemble, et les millions possibles du monde; nos yeux ne s'ouvriront-ils jamais à ces grandes vérités? Mais comment les pouvons-nous croire, et employer si mal le temps comme nous le faisons? Faut-il que nous négligions de la sorte ce qui nous a été acheté par le prix infini du sang d'un Dieu? Mais à peine ces vues entrent dans l'esprit. On passe le temps, dit-on, et l'on ne pense pas que l'on passe avec le temps pour entrer dans l'éternité qui ne passera jamais. Ah! pour lors nos yeux seront ouverts, mais trop tard... !!

Quel compte auront à rendre ceux qui emploient une chose si précieuse comme le temps, à composer ou lire des galanteries, ou qui se divertissent à voir des images où il y a des nudités, ou qui peuvent inspirer quelques mauvaises pensées! Quel jugement les

ecclésiastiques peuvent-ils attendre, qui conservent ces images ou statues dans leur maison, et qui font quelquefois gloire de les montrer; ou s'ils ont des proches parentes avec eux, qui les souffrent paraître avec ces nudités; ou qui n'ont pas le courage de reprendre avec force les autres qu'ils remarquent dans cet état?

Saint François de Sales défendait aux ecclésiastiques de jouer aux jeux de hasard, et même aux jeux permis dans les places publiques; ce qui est défendu par les statuts synodaux du diocèse d'Evreux; parce qu'il disait qu'il était peu édifiant pour le peuple de leur voir faire des agitations de corps, et souvent les entendre crier et se mettre en colère; ce qui arrive aux plus retenus dans les jeux innocens. Mais les jeux de hasard, condamnés par les saints Pères, et par les hérétiques même, par toutes sortes de lois, sont défendus aux ecclésiastiques sous de grandes peines; et par ces jeux de hasard l'on n'entend pas seulement les jeux de dés, de cartes, mais tous les autres. Non-seulement ils leur sont défendus, mais il leur est défendu de voir jouer les autres; à plus forte raison il leur est défendu de permettre

que l'on s'assemble dans leur maison pour y jouer, comme il ne leur est pas licite d'entrer dans les maisons où cela se fait. Mais tous ces lieux où l'on fait de pareilles assemblées, sont condamnés par les édits et déclarations de nos rois, par les arrêts des parlemens, par les conciles et synodes. Après cela, il faut qu'il y ait un aveuglement étrange de les voir si communs, et en de certains lieux, chez les magistrats mêmes, de voir en tant de villes chrétiennes un désordre si sévèrement condamné, et qui est si ordinaire; d'y remarquer tant de messieurs et de dames qui en font une occupation de leur vie, qui y perdent si malheureusement le temps et leur argent, et tant de suites malheureuses qui en arrivent. J'ai su, oh! l'horreur! une ville où les dames s'assembloient dans la maison de Dieu pour y prendre les heures du jeu, en profanant de la sorte l'église et la majesté de Dieu qui y réside corporellement. Ces gens ne laissent pas quelquefois de s'approcher des sacremens; mais, hélas! est-il croyable qu'ils s'accusent comme il faut de leurs dérèglemens? Comment recevoir l'absolution dans cet état, et avec quel esprit de pénitence?

Les ecclésiastiques ne devraient pas jouer avec les femmes, quoiqu'à des jeux permis; sans intérêt ni attachement; et ils doivent se souvenir que l'argent de leur bénéfice n'est pas à eux, mais aux pauvres; et c'est à quoi ceux qui jouent doivent penser. La comédie leur est aussi défendue; le soin des affaires séculières, comme les commerces sordides, par exemple, acheter du blé, du vin ou des chevaux pour les revendre chèrement; être procureurs, sollicitateurs de procès, pratiquer des mariages, facteurs, receveurs ou commissionnaires d'autrui; se donner aux grands pour leur servir aux choses temporelles, et aux ménages de leurs familles, quand ce serait leurs proches ou leurs parens. Saint Jérôme veut que l'on fuie ces ecclésiastiques comme la peste; saint François de Sales ne voulait pas qu'ils s'engageassent au service des grands, parce qu'il était fâcheux de voir les ministres de Dieu dépendans des gens du monde, qui communément n'ayant pas beaucoup d'estime ni pour leurs personnes ni pour leur état, les traitent souvent comme des domestiques ordinaires; qu'ils étaient exposés non-seulement à leur caprice, mais jusqu'à leur re-

dre des services indignes de leur profession ; que les emplois qu'ils avaient chez eux les engageant avec toute sorte de personnes , les mettaient dans une infinité d'occasions de perdre leur vertu : et l'on sait assez les chutes pitoyables de plusieurs de ces gens-là.

Ce grand saint voulait encore qu'ils évitassent les procès , étant obligés à mépriser les biens de la terre par les paroles qu'ils ont prononcées en se consacrant à l'Eglise : Qu'ils ne veulent que Dieu pour leur héritage. Mais combien ont dit ces paroles sans les avoir dans le cœur , sans peut-être y avoir jamais réfléchi , ayant vécu continuellement dans l'état le plus saint de l'Eglise , c'est-à-dire , le plus séparé de l'amour du siècle et des biens de la terre , sans en avoir connu ni la sainteté , ni les obligations ! Ainsi ces gens souvent sont plus attachés aux procès que les plus mondains ; d'où arrive une dissipation entière de l'esprit ecclésiastique , une nécessité de quitter les fonctions de son ministère , et des occasions d'aigreur , de haine et de scandale. Comment exhorteront-ils à la paix que notre bon Sauveur est venu apporter sur la terre , ceux qui sèment le trouble partout ?

Quand le grand Apôtre parle aux Corinthiens des procès, il leur assure que c'est une action pleine d'audace ; mais après il en parle comme d'un péché. Déjà, dit cet homme de Dieu, vous commettez un péché de plaider les uns contre les autres. Peut-être même, dit saint Jean Chrysostôme, triple ou quadruple, parce que l'on plaide rarement sans avarice, à cause de la contention et du trouble de la paix, à raison du scandale ; et parce qu'un frère qui est un même corps avec son frère, commet cette faute. Que ne souffrez-vous plutôt, s'écrie encore l'homme apostolique, de l'injustice ? que n'endurez-vous plutôt de la tromperie ? Cette doctrine du Saint-Esprit, qui s'adresse à tous les chrétiens, ne sera-t-elle point reçue de ceux qui en sont les guides, et qui en sont les docteurs ? Comment l'enseigneront-ils aux autres, s'ils sont les premiers à la violer, et quelquefois les plus opiniâtres ? Est-il possible que ce dérèglement aille jusqu'à une telle extrémité, que l'on voie des clercs vivre avec les personnes qui sont commises à leur conduite dans une guerre perpétuelle, à raison des procès ; et de voir ensuite les âmes périr par les

haines qui en arrivent, et ensuite ces pasteurs leur servir d'occasion à leur damnation éternelle, sans s'en mettre nullement en peine, faisant plus d'état d'un peu d'intérêt, que du prix du sang d'un Dieu qui a racheté ces âmes! S'ils disent qu'ils plaident pour les choses de la vie, parce qu'ils prétendent qu'elles leur sont nécessaires, qu'ils écoutent encore l'homme apostolique qui leur répond? Tout m'est permis, mais il n'est pas expédient de tout faire. Il entend de plaider, disent les interprètes; car encore qu'en de certaines occasions il soit permis, toutefois pour les raisons qui ont été dites, il faut s'en abstenir. La viande, ajoute-t-il, est pour le ventre, et le ventre est pour la viande; mais Dieu abolira l'un et l'autre, c'est-à-dire, que l'usage en cessera, et qu'il ne faut pas s'attacher à ces choses qui périssent, quoique nécessaires. Si cependant les droits du bénéfice obligent de plaider, il le faut faire avec beaucoup de charité et à regret, faisant voir dans tout le procédé que l'on garde son dégage-ment, recherchant par toute sorte de voies la paix, et tâchant, si cela se peut, de trouver des arbitres qui terminent toutes choses avec douceur,

prenant garde de s'emporter jamais contre les parties, ayant pour elles une vraie charité, qu'il faut leur faire paraître dans toutes les occasions.

Enfin, les ecclésiastiques qui, par la sainteté de leur état, sont séparés du siècle, ne doivent pas s'y conformer; mais ils doivent faire paraître par tout ce qu'ils font, et par tout ce qu'ils disent, combien ils en sont détachés. Ils doivent saintement mépriser les honneurs, les plaisirs et les biens de ce monde périssable; et c'est une chose très-indigne de leur profession de les y voir arrêtés avec affection. Il s'en rencontre même quelquefois qui les recherchent avec plus d'ardeur que les séculiers, qui n'oublient rien, et qui font tout pour être élevés dans les charges et les dignités, pour avoir des bénéfices, pour mener une vie molle, aisée et sensuelle, et pour avoir de l'argent. Il s'en trouve dont les conversations sont remplies de railleries, de bouffonneries, et comme s'ils n'étaient pas chrétiens même; car l'Apôtre crie à tous les fidèles: Que parmi vous on n'entende pas même parler de fornication, ni d'aucune impudicité, ni d'avarice, comme il est bienséant parmi les Saints, ni de

choses déshonnêtes, ni de folie, ni de raillerie, ni de ce qui ne convient pas. Or, il ne convient guères à ceux qui, parmi les Saints, en sont les guides et les docteurs, de s'entretenir de choses profanes, et bien moins de celles qui portent au mal, ou qui sont mauvaises.

Les excès mêmes de quelques-uns en vont jusque-là, qu'on les prendrait plutôt pour des cavaliers, pour des marchands, pour des courtisans, que pour des ecclésiastiques. C'est ce que déplore saint Bernard; « Car ils s'intriguent comme des courtisans; ils trafiquent comme des marchands; ils font ménage comme des laboureurs; ils sont suivis de chiens, d'oiseaux, de chevaux, comme des cavaliers et des soldats. »

—————

Sur les profanations des Eglises.

..... Dans le temple de Salomon on sacrifiait au Seigneur des taureaux et des moutons, et pour cela on fit une dépense de douze cents millions d'or, sans compter l'argent qui y fut employé, d'un prix inestimable.

Après cela, où en sommes-nous dans nos tiédeurs intolérables, si nous considérons l'état de nos églises et des chapelles? Il y a des dames qui auront

plusieurs mouchoirs d'un grand prix, à raison de leurs dentelles. La valeur d'un seul suffirait pour avoir des ornemens raisonnables ou pour l'église paroissiale, ou pour les chapelles; mais ce qui fait frémir, c'est qu'à peine y aura-t-il dans ces lieux des corporaux et des purificateurs! Des bénéficiers auront des dix mille, des vingt mille, des trente mille livres de rentes, ils s'en serviront bien pour faire bâtir de belles écuries pour leurs chevaux, et ils ne donneront rien pour la maison de Dieu!... J'ai trouvé dans des maisons des pots de chambre d'argent, et le Corps adorable du Fils de Dieu était dans de l'étain en l'église de la paroisse! faut-il ensuite être surpris de tant de maux qui inondent la terre?...

..... Malheur à celui par qui le scandale arrive! Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule de moulin au cou, et qu'on le jetât au fond de la mer. Voilà le malheur où tombent les profanateurs des églises. Ils scandalisent les fidèles par leur mauvais exemple... Ils scandalisent les hérétiques et infidèles... L'on raconte ceci d'un Turc qui avait pris la résolution de se faire chrétien...

Il était venu dans les pays des chrétiens. Ce Turc, accoutumé aux profonds respects que l'on garde dans leurs mosquées, s'étant aperçu des irrévérences qui se commettent avec tant de liberté dans nos églises, en fut tellement scandalisé, qu'il en conçut du mépris pour notre sainte Religion, et qu'il s'imagina que la Religion des peuples qui croient la présence du Dieu qu'ils adorent sur leurs autels, et qu'ils traitent avec si peu de respect, ne pouvait pas être la véritable ! . . . Ainsi il changea de résolution ! . . .

Mais sans chercher des exemples si éloignés, nous n'avons qu'à nous arrêter à ce que nous voyons et entendons tous les jours des hérétiques. . . . Les manières d'agir et les irrévérences de quelques ecclésiastiques, soit en célébrant, soit en récitant l'office divin, leur donnent des sujets de crier contre l'Eglise catholique, et d'en faire la matière de leurs livres ; particulièrement la précipitation, la négligence de certains prêtres dans la célébration des divins mystères. Le peu de gravité que quelques-uns gardent en pratiquant les saintes cérémonies, leur donne occasion de railler, et de dire qu'ils chassent les mouches. . . . C'est une irré-

vérence assez ordinaire que la précipitation dont usent les répondans aux versets qui suivent immédiatement la *Confiteor* qui se dit au commencement de la Messe, et au *Kyrie, eleison*, le célébrant y donnant quelquefois occasion en commettant la même faute!

..... Le dérèglement de quelques Ecclésiastiques, contre qui l'Eglise a fait tant d'ordonnances, contre qui les Pères ont invectivé avec tant de force, et en particulier saint Bernard, qui dit qu'on les prendrait plutôt pour des soldats que pour des clercs, à voir leur habit, le mauvais usage des bénéfices, dont le revenu est le patrimoine des pauvres, et qui doivent être donnés, selon la doctrine des Conciles, aux plus dignes, est cause que le nom de Dieu est blasphémé par les hérétiques. C'est de cette source que l'hérésie est née dans nos derniers siècles, comme le remarque très-bien un pieux auteur ecclésiastique.

..... O mon Seigneur et mon Dieu! c'est ainsi que vous traitez vos créatures. Oui, ô grand Dieu des éternités! c'est une vérité. Une personne aora un chien que l'on frappe sans sujet, et elle ne se taira pas: Pourquoi, dira-t-elle, frappez-vous mon chien?

Et vous, ô Dieu d'une majesté infinie, vous serez déshonoré, et on ne dira pas un seul mot ! Hélas ! nous l'avons déjà dit, un père, une mère, un maître, une maîtresse, ne se contenteront pas de faire une forte correction à leurs enfans ou serviteurs, s'il leur arrivait d'outrager quelque personne considérable ; on donnerait le fouet aux uns et on chasserait les autres.

Qui s'élèvera donc contre les méchans ? . . . Il n'y a point à hésiter ; toutes les créatures raisonnables le doivent faire. Venez, enfans, parlez, c'est votre Père que l'on offense ; serviteurs, c'est votre Maître ; sujets, c'est votre Roi ; toutes les créatures, c'est votre Créateur ! Il n'y a donc personne qui ne doive s'intéresser pour empêcher les irrévérences des églises ; tout le monde le doit faire, les personnes de toutes sortes d'état, de condition et de sexe.

Mais particulièrement les ecclésiastiques et religieux, en ont une obligation indispensable ; ils sont appelés hommes de Dieu, c'est-à-dire, qu'ils en doivent prendre la cause et la querelle en main, et défendre son honneur au péril de leur vie Oh ! qui pourrait dire combien spéciale-

ment le sacerdoce consacre entièrement au culte de Dieu ? Qui pourrait comprendre la grâce que Dieu leur fait de leur confier son Corps ?

Si après de telles faveurs ils ne soutiennent pas ses intérêts généreusement, quel jugement doivent-ils attendre ? Le Fils de Dieu apparaissant à une sainte âme, lui déclara sur ce sujet que sa douleur était grande,.... que surtout il demanderait un compte terrible aux prêtres dont il avait voulu dépendre d'une manière si étonnante ; et pour lors il se fit voir dans une colère effroyable. Mais écoutons le grand saint Jean Chrysostôme, qui, dans la force du zèle dont il était animé pour la maison de Dieu, s'écrie . . . : « Je m'étonne que la foudre ne nous écrase pas avec les coupables, quand nous y voyons des désordres sans nous en mettre en peine. » Et il est vrai que les ecclésiastiques souvent sont cause des désordres des églises, parce qu'ils manquent de zèle et de prudence chrétienne pour les empêcher comme ils le doivent.

Saint Charles Borromée était très-persuadé de cette vérité, lorsqu'il avertit les ecclésiastiques de ne pas dissimuler les péchés, . . . et il s'écrie :

« Malheur à ceux qui se taisent ou dissimulent; car Dieu juste leur en fera rendre un compte terrible! »

L'auteur du livre intitulé *le Parfait Ecclésiastique*, prêtre du séminaire de Saint-Nicolas-du Chardonnet, parlant du ministre qui sert au saint sacrifice de la Messe, enseigne qu'il doit faire cesser le bruit quand il l'entendra; et s'il se fait par des enfans, qu'il doit presser ceux qui les conduisent de les emporter et de sortir; que l'on ne doit pas souffrir les chiens dans l'église, et pour cela que l'on n'épargne ni le fouet ni le bâton.

Disons même que les ecclésiastiques qui souffrent ces irrévérences, auront plusieurs personnes laïques et gens simples qui les accuseront au redoutable jugement de Dieu, ayant fait paraître autant de zèle pour la cause de notre bon Sauveur qu'ils ont montré de lâcheté. J'ai connu un pauvre valet d'écurie qui, se trouvant dans une église célèbre de Paris, et y remarquant plusieurs impiétés de quelques libertins, pendant que le reste du monde qui était présent, gardait le silence, parla avec tant de force à ces impies, qu'ils se trouvèrent chargés de confusion, et furent obligés de se

tenir dans le respect. C'est ainsi que l'Esprit du Seigneur remplit de force et de vigueur ceux qui semblent n'être rien, pendant qu'il laisse dans la faiblesse des gens qui ont de la piété en apparence, comme parle l'Apôtre, mais qui n'en ont pas la vérité ou la force : comme des tableaux, dit saint Jean Chrysostôme, qui semblent des hommes, mais qui n'en ont pas la vie.

Mais quelles excuses pourrons-nous apporter à notre redoutable Juge, quand nous paraîtrons en sa divine présence à notre mort, des négligences criminelles que nous aurons eues à défendre l'honneur de sa maison ? puisqu'il est écrit de lui que le zèle qu'il en avait, l'avait dévoré ; expression admirable de l'Écriture, qui dit que notre divin Maître était dévoré par le zèle de la maison de Dieu ; c'est-à-dire, que, comme ce que nous mangeons se convertit en notre substance, de même notre bon Sauveur était tout zèle. Et certainement il le montra bien, quand, ayant fait un fouet de ficelles, il chassa hors du temple de Salomon tous ceux qui le profanaient ; car jamais il n'a paru plus irrité ni plus transporté de zèle. Ah ! s'écrie ici saint Jean Chrysostôme

que nous ne pouvons nous lasser de citer, on a chargé d'opprobres ce bon Sauveur, on lui a reproché qu'il était un séducteur, un homme diabolique, et il souffre toutes ces choses avec une douceur admirable ! Quand Judas vient le baiser pour le livrer à ses ennemis, il lui présente sa bouche sacrée ; il donne sa tête quand on la veut couronner d'épines, ses mains quand on les veut clouer sur une croix ; quand les bourreaux le veulent fouetter, il leur abandonne son corps ; mais on lui voit le fouet en mains pour châtier les profanateurs de la maison de son Père. Il ne se contente pas de les reprendre, il ne lui suffit pas de leur faire voir leur faute, il les chasse honteusement le fouet en main. Ah ! pour lors, mon bon Sauveur, vous pouviez bien dire ce que le saint Roi-prophète avait prédit de vous : Je suis devenu comme un étranger, parce que le zèle de votre maison, ô mon Dieu ! m'a dévoré ; et de vrai c'était un état bien étranger à cet innocent Agneau. Il paraissait bien parler comme une autre personne, tant cette manière d'agir était éloignée de lui. Exemple merveilleux, mais bien efficace, pour apprendre aux chrétiens ses disciples, qui

doivent être ses imitateurs, et particulièrement aux Ecclésiastiques, qu'ils ne doivent pas avoir de langues pour répondre aux injures qui leur sont dites, ni d'impatience contre ceux qui les offensent, mais qu'ils doivent avoir une voix tonnante et un courage divin quand il s'agit de défendre l'honneur de Dieu.

.... Ce zèle divin a éclaté de nos jours saintement et avec force en feu M. BOURDOISE, Ecclésiastique du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, homme véritablement de Dieu et qui avait été choisi de la divine providence pour confondre la sagesse des sages du monde, et la prudence des prudens du siècle. On l'a vu à l'imitation de son grand Maître, chasser de l'église ceux qui y commettaient des irrévérences, et cette action ayant été rapportée à saint François de Salles, dont la douceur a été incomparable, ce grand Evêque dit « qu'il y aurait bien des personnes damnées pour n'avoir pas eu assez de zèle, et que l'on ne devait pas se plaindre de celles qui en étaient remplies. »

Il faut, dit saint Charles Borromée, que les Ecclésiastiques spécialement agissent (pour défendre la cause de la

gloire de Dieu) en l'esprit de Dieu, et comme bons soldats, rendant un bon combat sans aucune crainte; et rien ne les doit empêcher de corriger publiquement les fautes publiques, quelque médisance, calomnie, injure, vexation qui leur en puisse arriver. Il ne faut pas s'en dispenser de crainte de déplaire, car le grand apôtre nous crie que, « s'il plaisait aux hommes, il ne serait pas serviteur de Jésus-Christ. » Malheur à ceux qui se taisent ou dissimulent quand il faut parler ! Oh ! combien y a-t-il de ces personnes lâches à donner le remède aux désordres, de peur d'irriter quelques particuliers, et par de maudites considérations humaines. (*OŒuvres de Boudon.*)

O SACERDOS QUIS ES TU? — Non es à te, quia de nihilo — Non es ad te, quia mediator ad Deum. — Non es tibi, quia sponsus Ecclesiæ. — Non es tui, quia servus omnium. — Non es tu, quia Deus es. — Quid ergo es? Nihil et omnia — O SACERDOS!!!

A. M. D. G.

Virginisque Deiparæ Mariæ.

Clermont, imprim. de THIBAUD-LANQUOT.